

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
Herausgeber: Service archéologique de l'État de Fribourg
Band: 13 (2011)

Artikel: Chronique archéologique 2010 = Archäologischer Fundbericht 2010
Autor: Bär, Barbara / Blumer, Reto / Bourgarel, Gilles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-389137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bb: Barbara Bär; rb: Reto Blumer;
 gb: Gilles Bourgarel; ld: Luc Dafflon;
 pg: Pascal Grand; dh: Dorothee
 Heinzelmann; lk: Léonard Kramer;
 ck: Christian Kündig; fmc: Fiona
 McCullough; mm: Michel Mauvilly;
 sm: Serge Menoud; jm: Jacques
 Monnier; pp: Philippe Pilloud;
 mr: Mireille Ruffieux; fs: Frédéric
 Saby; es: Emmanuelle Sateur;
 hv: Henri Vigneau

Chronique archéologique / Archäologischer Fundbericht 2010

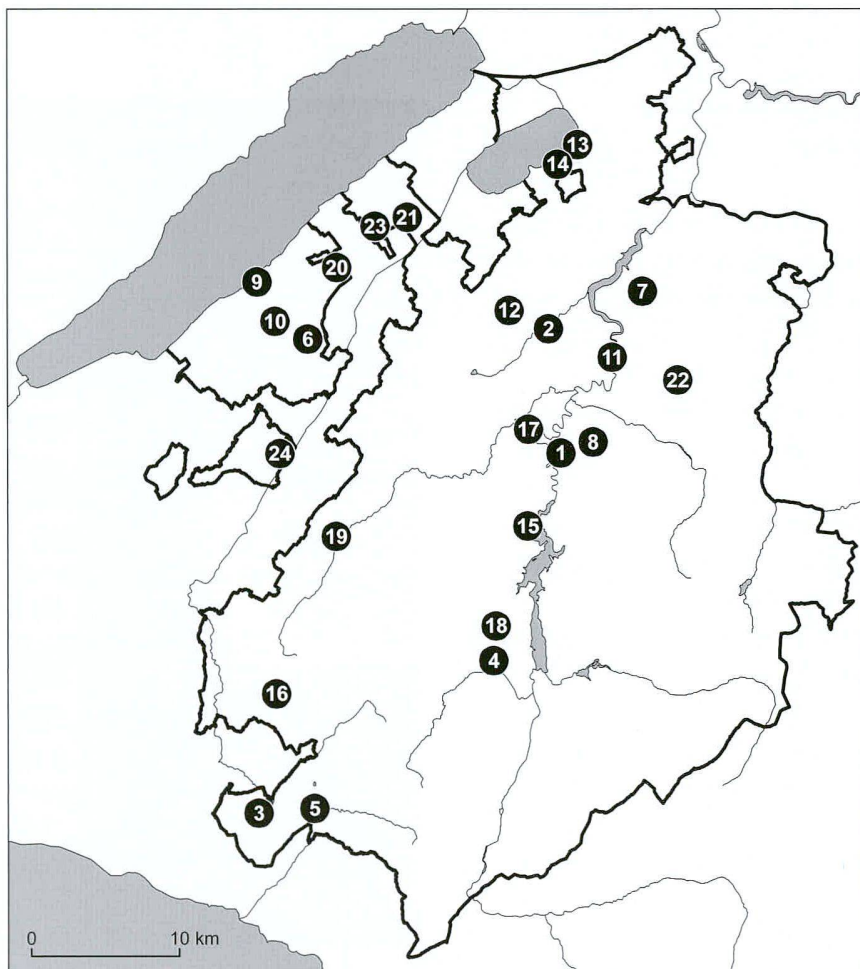


Fig. / Abb. 1 Carte du canton avec répartition des localités / Karte des Kantons mit Eintragung der Ortschaften

Arconciel ① La Souche

1205, 575 200 / 178 950 / 459 m

Fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: août-septembre 2010

Bibliographie: CAF 11, 2009, 212, avec bibliographie; AAS 93, 2010, 211; CAF 12, 2010, 158.

Habitat

L'abri de pied de falaise d'Arconciel/La Souche, luvé dans un méandre de la Sarine, a vu en

ME

2010 la réalisation d'une huitième campagne de fouille. Rappelons qu'il s'agit d'un chantier-école qui accueille les étudiants des universités de Fribourg et de Neuchâtel principalement, mais également de Berne et de Bâle.

Les niveaux archéologiques explorés en 2010 appartiennent tous à la phase d'occupation principale du site qui, d'après les données radiocarbones à disposition, peut être calée entre

6200 et 5500 avant J.-C. Durant cette période, l'abri a été occupé à maintes reprises par des groupes humains qui y ont réalisé de multiples activités, comme le débitage de roches siliceuses locales (radiolarites, quartzites à grain fin et silex des Préalpes), le dépeçage d'animaux et la découpe de carcasses ou encore le travail de matières dures animales (nombreux restes de bois de cerfs) et de peaux (plus d'une cinquantaine de grattoirs).

Comme lors des campagnes précédentes, ces niveaux ont également livré des milliers de restes fauniques et d'artefacts lithiques qui continuent de faire du site d'Arconciel/La Souche une référence incontournable pour l'étude du Mésolithique récent et final du Plateau suisse. Le nombre de structures foyères explorées dans l'abri et leur très bon état de conservation général constituent un autre pôle scientifique particulièrement intéressant. Outre le fait que ces aires de combustion contenaient souvent de très nombreux restes fauniques parmi lesquels des vertèbres de poissons, elles présentent également une certaine diversité tant au niveau de leur morphologie et de leur remplissage (foyers à plat, en cuvette, structurés, avec pierres, sans pierres, etc.) que de leurs dimensions (certains foyers à phases multiples d'utilisation et d'abandon atteignent jusqu'à 0,50 m de puissance).

Parmi les aménagements observés dans l'abri, un bloc de molasse de taille conséquente mérite également d'être signalé. Issu d'un effondrement partiel de la voûte et localisé bien en retrait par rapport à l'aplomb, il devait encombrer une partie de l'espace intérieur protégé. Il a donc été équarri afin qu'une surface habitable plane puisse être recréée, mais un ressaut

contre lequel est venu s'appuyer un foyer a été conservé sur sa face externe (fig. 2).

La campagne 2010 s'est achevée par la suppression partielle, à la barre à mine et à la masse, d'un autre bloc d'effondrement, nettement plus conséquent (5 à 6 m³), dans le but de pouvoir poursuivre dans la partie sud de l'abri, en 2011, l'exploration des niveaux archéologiques piégés en dessous. (mm, ld, fmc, lk)

Belfaux 2 Pra Novy PRO?, MOD

1185, 574 815 / 185 515 / 589 m

Sondage

Date de l'intervention: 19-21.07.2010

Site nouveau

Habitat?

En prévision de l'aménagement d'un nouveau quartier d'habitation sur un terrain potentiellement intéressant d'un point de vue topographique (superficie: 10'000 m²) et situé à proximité immédiate d'un petit cours d'eau, le Service archéologique a procédé à une série de sondages exploratoires.

Les 17 tranchées de 5 x 1,50 m creusées à la pelle mécanique (soit 128 m²) ont notamment permis la mise au jour de deux trous de poteau dans deux sondages différents, localisés dans les parties centrale et orientale de la parcelle. Le premier, sans calage lithique, était de section circulaire avec un diamètre de 15-20 cm et se développait entre 130 et 145 cm de profondeur. Son remplissage incluait des particules organiques mêlées à un limon peu graveleux. La seconde structure, de section ovale et mesurant 30 x 20 cm, a été suivie entre 55 et 105 cm de profondeur. Un seul petit charbon a été observé dans le remplissage de limon gris très homogène. De par l'ancrage stratigraphique, ces deux trous de poteau pourraient être d'époque protohistorique.

Dans quelques autres sondages, des clous modernes ont été observés. De plus, les vestiges d'une ferme exploitée jusqu'en 1920 et rasée en 1965 ont été aperçus dans plusieurs sondages de la partie septentrionale de la parcelle. Finalement, les ossements d'un quartier de bovidé aux connexions anatomiques conservées, très certainement d'époque moderne, ont été partiellement prélevés dans un sondage. La séquence stratigraphique de cette parcelle montre en outre des recharges de ma-



Fig. 2 Arconciel/La Souche. Vue du bloc retaillé avec le ressaut contre lequel vient s'appuyer un foyer

tériaux sédimentaires modernes à plusieurs endroits, notamment en amont, en bordure de la route cantonale, mais également en aval. Un suivi archéologique des excavations à l'emplacement des trous de poteau est planifié. (rb)

Bossonnens 3 Château R, MA, MOD

1244, 554 700 / 152 300 / 760 m

Fouille-école

Date de l'intervention: 21.06-30.07.2010

Bibliographie: AAS 92, 2009, 321-322 et CAF 11, 2009, 213, avec bibliographie; AAS 93, 2010, 270; CAF 12, 2010, 159.

Habitat, bourg et château

C'est avec la collaboration d'étudiants des universités de Fribourg, Neuchâtel et Bâle, venus pour quatre semaines au maximum, qu'a été menée cette septième campagne de fouille-école dans le bourg de Bossonnens. Les recherches se sont poursuivies en trois endroits au nord du donjon, d'une part le long du mur d'enceinte occidental, d'autre part au nord de la plateforme d'artillerie.

Dans un premier temps, les investigations ont porté sur la surface déjà ouverte en 2008 et 2009 au nord de la plateforme d'artillerie, qui avait livré les vestiges de deux bâtiments. A l'intérieur de la construction septentrionale, des vestiges antérieurs au XIV^e siècle ont ainsi pu être documentés. Une monnaie romaine

très usée, en l'occurrence un sesterce de la seconde moitié du II^e siècle de notre ère, a été mise au jour dans la couche la plus profonde atteinte lors des fouilles. Les deux couches sus-jacentes, qui se localisent encore toutes deux sous le niveau de construction du XIV^e siècle, renferment pour l'essentiel du matériel de démolition portant des traces d'incendie. Le terrain naturel n'ayant pas été atteint partout, nous espérons d'autres indices lors de la prochaine campagne de fouilles.

Les recherches ont ensuite touché la zone du sondage effectué en 2009 près du mur d'enceinte occidental; elles visaient à déterminer l'extension et la fonction d'une ouverture secondaire de 1,10 m de large. Hormis la porte du bourg, il s'agit jusqu'ici de l'unique ouverture aménagée dans le mur d'enceinte qui ne soit pas ébrasée. Les fouilles prévues en 2011 se poursuivront également dans cette zone.

Enfin, deux autres sondages pratiqués dans la surface située entre le donjon et l'ouverture qui vient d'être décrite visaient à rechercher les meurtrières dont on supposait l'existence dans le premier mur d'enceinte. L'une d'elles a pu être dégagée et documentée.

Il est prévu, lors d'une prochaine campagne, d'établir le lien entre les fouilles de surface effectuées entre 2008 et 2010 et les sondages réalisés aux abords du mur d'enceinte.

Parallèlement aux travaux de fouilles et de documentation, toute la zone du bourg a fait l'objet d'un relevé topographique. (ck)

Bulle 4 Château MA, MOD

1225, 570 830 / 162 980 / 765 m

Suivi de chantier et datation dendrochronologique des escaliers du donjon

Date de l'intervention: avril-juin et octobre 2010

Bibliographie: AAS 92, 2009, 344; CAF 11, 2009, 214, avec bibliographie.

Site défensif urbain

Le suivi des travaux dans le fossé oriental du château a permis la découverte d'une construction qui était adossée à la courtine orientale, à proximité de l'angle nord. Il n'a cependant pas été possible de dater cette construction, assurément antérieure au XVIII^e siècle, ni d'en étudier le lien avec le château lui-même, l'emprise des travaux étant trop restreinte. Aucun autre élément n'est à signaler dans ce secteur des fossés du château.

Les datations dendrochronologiques des escaliers du donjon (LRD10/R6420) ont donné des résultats spectaculaires justifiant le maintien des escaliers des deuxième et troisième niveaux, qu'un projet d'aménagement condamnait. En effet, ces escaliers rudimentaires et très raides s'avèrent être contemporains de la construction. Constitués de trois sommiers posés côte à côte, ils prennent appui sur la poutraison des planchers ainsi que sur une console ancrée dans le mur, et supportent des marches constituées de segments de poutres triangulaires chevillées dans les limons. La datation des planchers et de leurs sommiers de support corrobore celle de la tourelle nord-ouest, qui avait déjà permis de dater la construction du château de Bulle entre 1291 et 1298, sous l'épiscopat de Guillaume de Champvent (1273-1301). L'érection du donjon, ou plus justement de la tour maîtresse, peut être détaillée en étapes annuelles: en 1292, construction des premier et deuxième étages, avec la pose du sommier et du plancher du deuxième étage ainsi que du sommier de support du plancher du troisième; en 1293, construction du troisième étage et pose du plancher de ce niveau ainsi que du sommier du quatrième étage et, l'année suivante, fin



Fig. 3 Bulle/Château. Escalier du deuxième étage du donjon, 1294/95

des travaux. Les escaliers ont été mis en place à l'achèvement des travaux, la volée du troisième étage en 1294/95, avec des sommiers datés de 1293/94, et celle du deuxième (fig. 3) en 1294/95, sommiers et consoles étant contemporains. La présence des sommiers les plus anciens au troisième niveau suggère que ces escaliers ont été mis en place au gré du démontage des échafaudages, qui ne pouvait se faire que du haut vers le bas.

Ces escaliers sont les seuls de cette époque conservés en Suisse romande et les uniques escaliers médiévaux en bois connus à ce jour en Suisse. Ils sont donc des témoins uniques du mode de construction des liaisons verticales dans une tour médiévale. Cette liaison indispensable pour desservir les niveaux de défense concentrés dans la partie sommitale restait malaisée, ces escaliers étant très raides et leurs marches irrégulières. Il ne s'agit assurément pas d'une maladresse ou d'une quelconque économie de moyens, mais certainement de la volonté de ralentir les déplacements au cas où un ennemi aurait atteint les niveaux supérieurs du donjon qui constituaient le dernier et plus sûr refuge du château, la tour maîtresse restant isolée des corps de logis et des chemins de ronde établis au sommet des courtines.

Ces escaliers ont vu leurs marches, ou du moins une partie d'entre elles, remplacées

en 1813 suite à la reconstruction de l'escalier du premier étage en 1811. Enfin, la passerelle d'accès, en tout cas sa couverture actuelle, remonte à 1753/54, époque de l'importante transformation des corps de logis. (gb)

Bulle 4 Grand-Rue 29 MOD

1225, 570 790 / 163 158 / 765 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: septembre 2010

Bibliographie: A. Lauper, «Bâtir sur des cendres», in: D. Buchs (dir.), *L'incendie de Bulle en 1805: ville détruite, ville reconstruite*, Bulle 2005, 157.

Maison urbaine

Cette importante maison du rang occidental de la Grand-Rue a été reconstruite peu après l'incendie de 1805, simultanément à l'auberge voisine des Tonneliers, sur les plans de Charles de Castella. De 15 m de profondeur par 10 m de largeur, le bâtiment compte deux étages sur rez-de-chaussée et caves. L'intérieur ne recelait apparemment aucun élément antérieur au XIX^e siècle. Il présente la subdivision tripartite classique, avec la cage d'escalier au centre et les pièces habitables en façades. Celles donnant sur la Grand-Rue occupent la moitié de la surface de l'immeuble, tout comme la seule partie excavée, qui est délimitée par un important mur de refend. Sur l'arrière, le mur de refend est moins massif et les subdivisions des pièces sont constituées uniquement de cloisons légères en bois et plâtre. Dans les pièces côté rue, tous les aménagements du début du XIX^e siècle sont conservés, en particulier les boiseries et leurs huisseries ainsi que les poêles en catelles.

Les lambris sont caractéristiques de leur époque, cependant ceux des deux principales pièces du deuxième étage donnant sur la rue pourraient remonter au XVIII^e siècle. La porte d'un placard destiné à recevoir une horloge, tout comme certaines pentures et serrures, sont apparemment des éléments de récupération, à moins qu'ils ne témoignent du maintien des formes du XVIII^e siècle durant le premier quart du XIX^e siècle. A l'opposé, la cage d'escalier semi-circulaire, avec sa sobre et élégante rambarde en bois, est tout à fait dans l'esprit du temps.

Les poêles sont conservés aux premier et deuxième étages, dans les pièces côté rue.

Celui du premier, en faïence blanche, a probablement remplacé le fourneau d'origine au milieu du XIX^e siècle: d'une part, il est placé sur un socle plein et, d'autre part, il est constitué de catelles de corps d'un module légèrement plus grand que celui des catelles des deux poêles du deuxième étage qui, eux, reposent sur des pieds cannelés en forme de pyramide tronquée, mais de types différents. Les pieds du poêle situé au nord sont absolument identiques à ceux qui supportent un poêle d'une ferme glânoise daté de 1837 et signé des frères et sœurs Affentauschegg – cette famille restée active durant trois générations, de 1792 à 1893, avait repris un atelier préexistant à la rue de la Poterne tandis que ceux du poêle placé à côté de la cheminée de la pièce sud sont différents et portent, comme les autres catelles, un sobre décor vert rehaussé de filets manganèse. Ce poêle est probablement issu de l'atelier de Jacques Python, actif à Bulle entre 1808 et 1860. La présence dans le même immeuble de fourneaux livrés par les deux ateliers attestés à Bulle au XIX^e siècle n'est pas un cas unique, car les archives nous apprennent que les deux ateliers ont été mandatés simultanément par la ville pour livrer les poêles de la cure en 1826. Les fourneaux conservés à la Grand-Rue 29 apportent des indices qui permettent de différencier les productions de la famille Affentauschegg et celles de Jacques Python. (gb)

Bulle 4 Chemin des Coquilles

R

1225, 570 429 / 164 790 / 745 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: avril 2010

Bibliographie: CAF 11, 2009, 215, avec bibliographie.

Site nouveau

Voie de communication

L'installation d'un gazoduc a permis de repérer un nouveau tronçon de la voie antique reliant les localités modernes de Vuadens et Riaz par le flanc nord-occidental de la colline de Dardens. Trois tronçons en avaient été dégagés respectivement en 2004, lors des interventions liées à la réalisation de la route de contournement Bulle – La Tour-de-Trême (H189), et en 2008, lors de la surveillance des travaux d'une autre portion du gazoduc.

La zone immédiatement au nord-est de ces

découvertes (lieux-dits La Prila et Les Combes) n'a livré aucune trace de chaussée, celle-ci devant passer légèrement plus en amont. Sur le flanc septentrional de la colline de Dardens, en revanche (lieu-dit Les Coquilles), des blocs disjoints apparus sous l'humus signalaient un aménagement de route.

A cet endroit, la chaussée, qui traversait obliquement la tranchée d'implantation du gazoduc, n'a été observée qu'en coupe. Ses vestiges, visibles sur une longueur d'environ 20 m, se distribuaient en deux états. Le premier état était constitué d'un empierrement assez graveilloné, bordé à l'ouest d'un fossé à fond plat d'une largeur de 1,20 m pour une profondeur de 0,30 m. La structure présentait un léger pendage d'ouest en est d'environ 0,20 m. Dans un second état, l'empierrement était recouvert d'un radier plus régulier, constitué de galets et de blocs installés sur un à deux niveaux selon les endroits. Le fossé ouest pourrait avoir également fonctionné avec le second état de la voie. A l'est, la route était peut-être également bordée d'un fossé, moins facile à identifier.

Le mobilier, rare, est constitué d'un fragment de clou issu du sédiment interstitiel de l'état 2 et d'un fragment de céramique vernissée dans les couches supérieures. (rb, jm)

Bulle 4 Le Terraillet

BR, HA

1125, 571 300 / 164 475 / 736 m

Fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: 19.04-26.06.2010

Bibliographie: N. Peissard, «Notes sur l'Archéologie Préhistorique de la Gruyère», *Annales Fribourgeoises* II.6, 1914, 247; CAF 11, 2009, 215-216, avec bibliographie.

Tombe

Les premières mentions d'une nécropole tumulaire dans la plaine entre Bulle et Riaz remontent à la fin du XIX^e siècle après J.-C. Les élévations de terrain qui ponctuaient ce secteur furent en effet interprétées comme des tumulus et l'une d'elles au moins fit, dès cette époque, l'objet d'une exploration.

Il fallut ensuite attendre 1984 pour qu'une série de cinq buttes, rompant la monotonie du secteur du Terraillet, attire à nouveau l'attention des archéologues et que le secteur soit classé en périmètre archéologique. La pression urbaine devenant de plus en plus forte à cet endroit,

le Service archéologique fut amené à intervenir une première fois en 1999, puis en 2005 et en 2008 sur deux de ces tertres (n^{os} 1 et 2).

Pour rappel, le tumulus 1, manifestement déjà exploré anciennement, n'avait pas livré grand-chose. En revanche, le tertre n^o 2 abritait, en son centre, une tombe en ciste contenant une urne en céramique dans laquelle avaient été déposés les ossements calcinés du défunt ainsi qu'une épée en fer, volontairement repliée (voir «Études», 76-88).

La poursuite de la forte urbanisation du secteur incita le Service archéologique à tenter de préciser l'origine et la nature des trois autres buttes (n^{os} 3, 4 et 5). A cet effet, une campagne de sondages principalement réalisée à l'aide d'une petite pelle mécanique fut mise sur pied au printemps 2010.

Ces recherches ont rapidement permis de conclure que l'élévation n^o 3 était bien un tertre funéraire. S'agissant d'un tumulus ceint seulement d'un fossé (fig. 4), il fut décidé de le fouiller intégralement. D'un diamètre de 17 à 18 m, il présentait vers le centre une série d'empierrements plus ou moins denses pouvant correspondre aux vestiges d'une ou de plusieurs tombes, malheureusement fortement malmenées par les labours et les épierrements, dans lesquelles deux anneaux en bronze ont été mis au jour. Une datation ¹⁴C (Ua-40407: 2435±30 BP, 750-404 BC cal. 2 sigma) obtenue à partir d'un foyer annexe a permis de dater au Hallstatt C/D l'édification de cette sépulture.

Les sondages effectués sur l'élévation de terrain n^o 4 se sont par contre révélés négatifs, et le caractère naturel de cette bosse a pu être clairement défini.

Pour des questions d'emprises et de cultures agricoles, la butte n^o 5, qui correspond à l'élévation la plus marquée du Terraillet, n'a pu faire l'objet que de sondages limités en surface. Ceux-ci ont néanmoins permis de confirmer qu'il s'agissait bien d'un tertre artificiel, de nature funéraire. Ce tumulus d'environ 25 m de diamètre est ceinturé par une, voire deux couronnes de pierres; un cairn ovalaire (env. 6 x 5 m) et plutôt massif (0,60 à 0,80 m d'épaisseur) en occupe l'espace central. La fouille ultérieure de ce tertre permettra de proposer une datation précise.

A l'instar de ce qui avait déjà été observé lors



Fig. 4 Bulle/Le Terraillet. Le tumulus 3 et son fossé

de la fouille du tumulus 2 en 2005, un paléosol protohistorique ainsi qu'une structure de combustion ont été observés sous le tumulus 3. Piégés par l'édification du tertre funéraire, ils n'ont livré que quelques tessons de céramique. Seule une datation radiocarbone (Ua-40408: 3341 ± 58 BP, 1769-1494 BC cal. 2 sigma), obtenue à partir d'un charbon de bois prélevé dans le foyer, offre un repère chronologique précis, à savoir l'âge du Bronze ancien. (mm, lk)

Châtel-Saint-Denis 5

En Lussy

PA, MOD

1244, 558 910 / 154 725 / environ 830 m

Sondages manuels

Date de l'intervention: novembre 2010

Bibliographie: ASSPA 82, 1999, 248; CAF 1, 1999, 59; J.-L. Boisaubert – Ph. Pilloud – M. Mauvilly, «Premiers indices d'une occupation magdalénienne en Veveyse», CAF 1, 1999, 14-19; M. Mauvilly – J.-L. Boisaubert, «Sur la trace des 'premiers Fribourgeois' à Châtel-Saint-Denis», in: A.-F. Auberson – D. Bugnon – G. Graenert – C. Wolf (éd.), *A > Z. Balade archéologique en terre fribourgeoise*, Fribourg 2005, 38-47.

Campement de plein air

Le site occupe un très léger replat à l'extrémité sud d'une barre rocheuse étroite et allongée qui borde le côté oriental du lac de Lussy, à une altitude de 830 m. Il domine d'une petite dizaine de mètres le plan d'eau dont le niveau a dû être un peu plus élevé à certaines époques.

Des prospections effectuées régulièrement depuis une douzaine d'années ont permis le ramassage de près de 400 artefacts lithiques (surtout des éclats), pour la plupart obtenus dans un calcaire oolithique silicifié d'origine locale. L'abondance des produits de débitage et la présence de nucléus souvent utilisés à l'extrême témoignent d'intenses activités de taille sur place. Bien que peu nombreux, les outils attestent une certaine diversité des activités pratiquées sur le site, et les quelques artefacts portant des stigmates occasionnés par la chaleur laissent supposer l'installation de foyers. La présence de burins caractéristiques, de deux lamelles à dos et de certaines roches siliceuses ainsi que le style de débitage rapprochent cette série de celles des principaux ensembles du Magdalénien final du Plateau. Compte tenu de l'importance de ce site à l'échelle cantonale et pour connaître son état général de conservation, il nous a semblé op-

portun de réaliser une petite campagne de sondages manuels. Sur les cinq quarts de mètres carrés ouverts à cette occasion, deux se sont révélés totalement négatifs: ils étaient localisés dans l'axe de la barre rocheuse où le substrat caillouteux apparaît directement sous l'humus. Les trois autres sondages, situés légèrement en contrebas de part et d'autre des précédents, présentaient une couverture sédimentaire plus conséquente. L'influence anthropique (époque moderne et Paléolithique), sans être très marquée, a néanmoins pu y être observée sous différentes formes (paillettes de charbons de bois, artefacts en fer et en roches siliceuses, etc.).

L'absence de couche archéologique et la distribution des artefacts lithiques de l'humus au sommet des séquences morainiques suggèrent une forte érosion du site. Si l'on admet que le ou les campement(s) de la fin du Paléolithique supérieur étai(en)t plutôt localisé(s) vers la partie sommitale, l'essentiel du mobilier recueilli dans les sondages et lors des ramassages de surface pourrait donc se trouver en position secondaire. Cependant, du fait de la faible surface explorée, ce bilan plutôt négatif doit être pris avec les réserves d'usage. (mm, pp, lk)

Châtel-Saint-Denis 5 La Maraîche 2 –

1244, 559 100 / 155 700 / 830 m

Sondage

Date de l'intervention: 22-24.03.2010

Bibliographie: CAF 3, 2001, 60; ASSPA 84, 2001, 199-200.

Le projet d'aménagement d'une décharge de sédiments sur une surface de 40'000 m² dans le secteur de Châtel-Saint-Denis/La Maraîche 2 a engendré la réalisation d'un diagnostic archéologique, sous la forme d'une campagne de sondages mécaniques. Plusieurs motifs ont dicté cette intervention:

- la présence de sites archéologiques (deux du Paléolithique final et deux du Mésolithique) repérés non loin par prospection en 1998/99, à proximité du lac de Lussy;
- la topographie et les caractéristiques de la parcelle, comportant une ancienne dépression humide bordée de petites terrasses, ainsi que l'attestation d'une zone tourbeuse;
- les découvertes relativement fréquentes de mobilier en bronze, en céramique ou en matières dures d'origine animale (dépôts rituels?) dans plusieurs tourbières du canton lors de leur exploitation au début du XX^e siècle.

Cette campagne de sondages a permis de documenter, dans la zone de terrasses située en périphérie de l'ancienne dépression humide, différents niveaux de tourbes superposés, atteignant une épaisseur parfois très importante (jusqu'à 3 m). Intercalées entre ces niveaux tourbeux, des transgressions lacustres crayeux

ont été observées par endroits, attestant la présence d'un ancien lac ayant subi des fluctuations importantes. Ces différents éléments dénotent un intérêt paléo-environnemental certain pour cette zone.

Contrairement à nos attentes, l'intervention a par contre révélé un atterrissement prononcé de l'ancienne dépression humide consécutif à un drainage intensif depuis quelques décennies. En effet, seule une très faible épaisseur de sédiments tourbeux y a été observée.

Du point de vue archéologique, ces sondages n'ont malheureusement livré ni mobilier ni structure. (es, mm, pg)

Cugy 6 Château

MA, MOD

1184, 558 090 / 184 855 / 485 m

Fouille de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: juillet 2010

Bibliographie: H. Reiners, *Die Burgen und Schlösser des Kantons Freiburg I (Die Burgen und Schlösser der Schweiz XIII)*, Basel 1937, 64-65; CAF 11, 2009, 217, avec bibliographie.

Site défensif, château

Lors des travaux de transformation effectués en 2007, des fissures visibles dans le revêtement bitumineux de la cour laissaient entrevoir le tracé de l'enceinte primitive dans le prolongement des façades nord et ouest des corps de logis nord et sud. Le dégrappage de la surface de la cour a confirmé ce tracé (fig. 5) et a permis de préciser la chronologie entre les deux corps de logis ainsi que le mode

d'implantation du château dans un site marécageux.

L'enceinte extérieure formait un rectangle de 31,50 m de longueur par 24 m de côté, l'axe longitudinal étant orienté d'ouest en est. La construction a débuté par le creusement des douves pour assécher l'assiette du futur château, qui a été surélevée avec les remblais extraits alors et mis en place au fur à mesure de la construction de l'enceinte pour établir, à l'intérieur, un niveau de sol situé 0,60 m sous le niveau actuel. La muraille, d'une épaisseur de 1,43 m, était parementée de moellons de molasse taillés à la laye brettelée et son angle nord-ouest renforcé par un chaînage de carreaux de grès; l'ensemble a été construit dans un appareil assez régulier, avec des galets de calage insérés dans les joints.

Le premier corps de logis en pierre n'occupait que l'angle nord-est du quadrilatère. De plan rectangulaire et mesurant 14,50 m de longueur par 13 m de profondeur hors œuvre, il avait la même orientation que l'enceinte, et la base de sa façade sud était parementée de grès. Ce bâtiment ainsi que l'enceinte remontent au XIV^e ou au XV^e siècle. Au XVI^e siècle, vraisemblablement en 1549, ce corps de logis a été agrandi jusqu'à la courtine sud, la nouvelle construction comprenant l'actuelle cage d'escalier à vis. Au XVIII^e siècle probablement, l'aile sud a été ajoutée, sans doute avant la démolition des côtés nord et sud de l'enceinte, pour agrandir la cour par la construction des murs de l'actuelle terrasse; le portail a été maintenu à son emplacement d'origine mais entièrement reconstruit. Ces derniers travaux datent manifestement de 1797, d'après l'écu aux armes de Reyff et Lanthen-Heid (la date de 1717 avancée par Reiners est peut-être le fruit d'une lecture erronée).

L'intervention archéologique, de courte durée, n'a pas permis de vérifier si des constructions légères étaient adossées à l'enceinte. Elle a par contre pu mettre en évidence, avant le comblement des douves, au moins une refectio du parement externe de la muraille ainsi que la présence à l'ouest d'ancrages obliques, seuls vestiges d'un probable édifice en bois de près d'un mètre de largeur accroché à la courtine et soutenu par des bras de force.

L'ensemble des résultats des recherches de



Fig. 5 Cugy/Château. Vue de l'enceinte après dégagement

2007 à 2010 va prochainement faire l'objet d'une publication, et les datations seront affi-
nées dans ce cadre. (gb)

Düdingen 7 Schiffenen,

Kapelle St. Laurentius

MA

1185, 581 212 / 191 144 / 549 m

Ungeplante Bauanalyse

Datum der Intervention: September 2010

Bibliografie: L. Waeber – A. Schuway, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 333.

Kapelle

Die Erneuerung einer bereits seit 1982 bestehenden Drainage gab Gelegenheit zur Beobachtung der Fundamente der Kapelle. Da das AAFR allerdings erst nach Anlage des Grabens und Ausführung eines ersten Putzbewurfs informiert wurde, waren die Untersuchungen limitiert.

Die einfache Feldkapelle weist eine aussen dreiseitig gebrochene, innen etwa halbrunde Apsis mit Kalottenwölbung auf, an die sich ein einfacher Saalraum anschliesst (heute mit dreiseitig gebrochener Holzdecke). Die Fundamente bestehen aus Bollen- und Feldsteinen und scheinen einer einheitlichen Bauphase anzugehören. In Verbindung mit Bauformen wie dem kleinformatigen axialen Chorfenster, dem Blockaltar, Resten mittelalterlicher Wandmalereien und archivalischen Quellen, in denen eine Kapelle 1323 erstmals erwähnt ist, kann angenommen werden, dass die heutige Kapelle mittelalterlicher Entstehung ist. Die Jahreszahl 1838 auf dem Türsturz des Westeingangs bezieht sich offenbar nur auf dessen Erneuerung.

Im Bereich des Drainagegrabens waren keine Bestattungen oder weitere Befunde festzustellen. (dh)

Düdingen 7

Westumfahrung

PRO, R, MOD

1185, 581 390 / 187 495 bis 580 860 / 189 760 / zwischen 620 und 580 m

Sondierungen

Datum der Intervention: März 2010

Bibliografie: *FHA* 12, 2010, 160.

Einzelfunde

Im Auftrag des Tiefbauamts erfolgte auf dem zweiten Abschnitt des Trassees der geplanten

Westumfahrung für die Agglomeration Düdingen eine Sondierungskampagne, und zwar genauer zwischen Jetschwil und Birch. Der vorgesehenen Strassenachse entlang wurde eine Serie von annähernd 120 Suchgräben (5 x 1,40 m) angelegt.

Auf der gesamten sondierten Fläche stiess man überwiegend auf siltige kolluviale Sedimente geringer Stärke, die sich ihrerseits hauptsächlich über Moränenablagerungen erstreckten, die oft von sandiger, gelegentlich auch lehmiger oder kiesiger Natur waren. Die Erosionsphänomene scheinen sich auf dem ganzen untersuchten Areal besonders stark ausgewirkt zu haben. Tatsächlich zeigten nur einige unterschiedlich stark verfüllte Geländesenken eine etwas mächtigere Sedimentabfolge.

Die mechanischen Sondierungen auf dem Trasse der geplanten Umfahrungsstrasse für die Agglomeration Düdingen haben entgegen jeder Erwartung keine neuen Fundstellen von archäologischer Bedeutung zu Tage gefördert. Dennoch weisen in diesem Sektor einige vorgefundene archäologische Zeugnisse wie römische Ziegelfragmente und prähistorische Keramikscherben auf Aktivitäten anthropogenen Ursprungs hin. Die Freilegung eines Grabens (?) inmitten eines Sondierschnitts vervollständigt die magere archäologische Bilanz dieser Untersuchungen. (mm, bb, mr)

Ependes 8 Au Village

R

1205, 577 700 / 178 140 / 750 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: mai 2010

Bibliographie: *CAF* 12, 2010, 161, avec bibliographie.

Habitat

Depuis 2009, le Service archéologique suit le projet de construction d'un nouveau magasin dans le centre du village. Dans cette zone immédiatement en contrebas de l'église, des maçonneries antiques avaient été repérées en 2002. Des sondages en 2009 suggéraient la présence de vestiges d'époque romaine, malheureusement très arasés et impossibles à identifier dans l'emprise des recherches.

La surveillance du mois de mai a permis de préciser les observations précédentes, en documentant notamment quatre maçonneries appartenant à l'établissement antique (fig. 6).



Fig. 6 Ependes/Au Village. Maçonneries romaines apparues à l'emplacement du nouveau magasin; vue vers le sud-est

L'une d'elles, isolée, est constituée de blocs non liés au mortier qui ne fournissent aucun élément de datation. Les trois autres délimitent la moitié occidentale d'un bâtiment mal localisé en 2002. Les nouvelles découvertes appartiennent à un corps de bâtiment mesurant 14 x 7 m, qui semble se poursuivre vers le nord-est, hors de l'emprise des recherches de cette année.

Rien ne permet de caractériser davantage cette construction très arasée, qui semble border un vaste espace vide (cour?) à l'ouest. (fs, jm)

Estavayer-le-Lac 9

Collégiale Saint-Laurent

MA, MOD

1184, 554 883 / 188 924 / 450 m

Analyses de bâtiment planifiées

Date de l'intervention: mars-avril 2010

Bibliographie: L. Waeber – A. Schuway, *Eglises et chapelles du canton de Fribourg*, Fribourg 1957, 180-183.

Edifice religieux

Des mesures de restauration sur le côté extérieur nord du chœur et du clocher ont permis au Service archéologique d'effectuer des analyses de bâtiment partielles dans cette zone. Le chœur de la collégiale, qui comporte deux travées et un chevet plat, constitue, d'après les connaissances actuelles, la partie la plus ancienne de l'édifice existant; érigé

au milieu du XIV^e siècle, il était certainement achevé en 1379. En 1391, le clocher atteignait son deuxième niveau et ce n'est qu'en 1437 qu'est intervenue la construction de la nef. Enfin, 1524 marque l'achèvement du clocher.

Les deux travées du chœur ainsi que la première travée de la nef supportant le clocher ont été érigées en molasse, tandis que les phases de construction plus tardives sont constituées de grès coquillier de couleur grise. Le calcaire jaune du Jura n'a été utilisé que pour les piédroits des fenêtres des travées orientales. Plusieurs

étapes de construction ont pu être mises en évidence. Les deux travées du chœur constituent à chaque fois des étapes individuelles – elles sont séparées l'une de l'autre par un raccord vertical. Dans la première travée de la nef, la partie inférieure de la maçonnerie forme, jusqu'au niveau d'un joint horizontal situé environ à mi-hauteur, une étape constituée de blocs de molasse taillée de petit format qui ne présentent aucun trou de pincés, mais en revanche – dans de rares cas toutefois – des marques de hauteurs d'assise (III, IIII, V). La partie supérieure, elle, a été élevée à l'aide de blocs de plus grande taille qui arborent presque tous des trous de pincés.

Des marques de tâcherons, visibles uniquement sur les blocs de calcaire jaune bien conservés des piédroits de fenêtres (fig. 7a), figurent au rang des découvertes particulières. Quasiment chaque pierre des voussoirs, mais seules quelques-unes des piédroits en portent: deux pour les fenêtres du chœur (voir fig. 7a.1 et 2), trois pour la fenêtre de la travée du clocher (voir fig. 7a.1, 3 et 4). Les marques de pose que l'on retrouve, en plus des marques de tâcherons, uniquement sur les voussoirs des deux fenêtres du chœur, qui plus est sur chaque pierre, sont plutôt inhabituelles; elles se suivent régulièrement, de I (1, en bas, première pierre de l'arc de la fenêtre) à IIIIIIIII (8, clé de l'arc) (fig. 7b).

Les deux derniers étages du clocher se différencient des étapes de construction inférieures non seulement par leur maçonnerie constituée de grès coquillier presque toujours recouvert d'un enduit, mais aussi par la forme des remplages de leurs fenêtres, clairement plus récents, ce qui laisse supposer qu'ils ont été érigés seulement vers la fin de la construction de l'église. Aucune marque de tâcheron ni marque de pose n'a été repérée sur les pierres des fenêtres. (dh)

Estavayer-le-Lac 9

Rue de la Thiolleyres 16

MA, MOD

1184, 554 686 / 188 847 / 440 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: février-juin 2010

Site nouveau

Habitat, maison urbaine

Le démontage de la plupart des doublages

modernes offrait l'occasion d'observer les structures de cette maison du quartier de Rive qui disposait, comme ses voisines, d'un accès direct au lac par une porte percée dans le mur d'enceinte.

De 15,50 m par 3,50 m dans l'œuvre, cette habitation offre la classique subdivision tripartite de son intérieur, conservée dans les deux étages et dont les traces sont encore visibles sur les solives massives du rez-de-chaussée. Ces trois parties de longueurs équivalentes abritaient au centre de la maison la cage d'escalier et, au premier étage, l'âtre domestique, les pièces habitables occupant les extrémités pour bénéficier d'un éclairage naturel prodigué par les percements en façades. Côté rue, les percements d'origine peuvent être restitués grâce à la conservation des arrière-voussures soit, au rez-de-chaussée, la porte d'accès à la maison flanquée d'une fenêtre, voire d'une modeste arcade, et pour chacun des deux étages, une fenêtre géminée. Les encadrements de ces percements ont été remplacés lors de transformations au XVIII^e ou au XIX^e siècle; seuls subsistent le linteau et les piédroits en molasse de l'encadrement de la fenêtre du deuxième étage, fortement repris, sur lesquels on lit encore la mouluration initiale, une gorge amortie par des congés aujourd'hui informes. Au rez-de-chaussée, entre la porte et la fenêtre, un moellon de molasse laissé apparent porte un poisson sculpté (truite ou brochet?) qui désigne clairement le statut des bâtisseurs de la maison, des pêcheurs; si la profession justifie l'accès direct au lac, ceci affaiblissait pourtant sérieusement la défense du quartier, chacune des maisons du rang disposant également d'accès directs au plan d'eau. La façade donnant sur le lac a été reconstruite, ou en tous cas pour le moins fortement reprise, lors de la modification du niveau de plancher du deuxième étage, probablement simultanément aux transformations de la façade sur rue. La toiture est en bâtière avec pignons sur les mitoyens.

A l'intérieur, le plafond de madriers jointifs et moulurés de la pièce du premier étage sur rue désigne clairement celle-ci comme la pièce principale, dotée dans son angle nord-ouest d'un poêle desservi par le conduit de la cheminée de l'âtre. Un placard mural complète

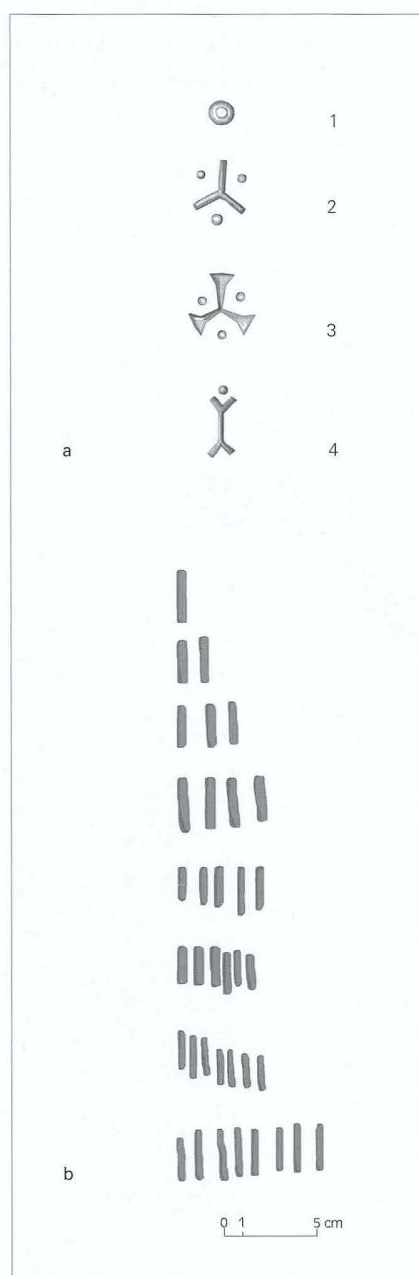


Fig. 7 Estavayer-le-Lac/Collégiale St-Laurent. Marques de tâcherons (a) et marques de pose (b) sur les piédroits des fenêtres du chœur et de la première travée de la nef

les aménagements de cette pièce côté sud. Au même niveau, des restes de décor peint sont apparus dans la pièce donnant sur le lac. Ce décor de bandeau gris souligné par un filet noir bordé de pastilles de la même couleur est caractéristique du début du XVI^e siècle, voire de la fin du XV^e siècle.

Enfin, au moins la partie côté lac du rez-de-chaussée devait être dévolue aux activités liées à la pêche; côté rue, un placard mural placé dans le mur nord, près de la façade, n'apporte pas d'indice sur l'affectation de la pièce. Les solives ont fait l'objet de prélèvements en vue de datations dendrochronologiques. Dans l'attente des résultats, on peut supposer que cette maison est contemporaine de sa voisine, rue de la Thiolleyres 14, dont la construction se situe entre 1438 et 1447; toutes deux sont caractéristiques des demeures de pêcheurs staviacois de la fin du Moyen Age. (gb)

Estavayer-le-Lac 9

Rue des Granges 6-8

MA, MOD

1184, 554 980 / 188 965 / 459 m

Analyse de sauvetage

Date de l'intervention: février-avril 2010

Habitat, maisons et granges urbaines

Les importants travaux qui ont touché les deux granges aménagées en 1774 (LRD09/R6312) ont amené le Service archéologique à entreprendre une analyse des murs qui n'avaient pas été affectés par des transformations au cours du XX^e siècle. Ces deux granges occupent l'emplacement de maisons antérieures, là où la ruelle-égout forme, sans raison apparente, un coude, non loin de la rue du Château où l'on soupçonne l'existence d'un faubourg antérieur à la création du quartier de la Bâtiaz en 1338, ainsi qu'à la construction du château de Chenaux dès 1285. L'irrégularité pourrait avoir été causée par la présence de constructions antérieures à 1338.

Le mur mitoyen entre les deux granges du XVIII^e siècle porte les traces d'une construction d'au moins 5 m de longueur, dressée à proximité de la ruelle-égout et reposant directement sur le substrat molassique très haut dans ce secteur. Malheureusement, les nombreuses transformations ultérieures ont effacé les vestiges qui permettraient de restituer le plan de cette construction de boulets liés par

un mortier riche en gravier. L'aspect des maçonneries permet de supposer une datation au XIII^e siècle.

Sur la façade donnant sur la ruelle-égout, quatre phases de construction et de transformation successives ont été observées, manifestement toutes postérieures au premier bâtiment de pierre repéré sur le mur mitoyen. Il apparaît très clairement que l'actuel n° 6 occupe l'emplacement de deux maisons de 4,60 à 6 m de largeur, soit deux toises chacune. La façade actuelle, transformée plusieurs fois avant 1774, a livré diverses pièces de bois dont les datations – 1436/37, 1445/46, 1512/13 (LRD10/R6362) – interdisent toute interprétation claire. De plus, les datations des bois de l'ancien mitoyen

– l'une n'est pas antérieure à 1526, l'autre à 1555 – ne concordent pas, ce qui prouve que l'ensemble de ces bois sont en remploi.

Les résultats complexes de ces investigations doivent encore être peaufinés, replacés dans un contexte plus large et confrontés à la charte de fondation qui donne les dispositions et les mesures des parcelles, rues, ruelles et maisons du futur quartier de la Bâtiaz. Au stade actuel, le seul lien qui peut être fait entre les constructions étudiées et la charte se réduit à la largeur des maisons, environ 5 m, qui correspond aux deux ou trois toises que devaient mesurer les parcelles, soit 5 m et 7,50 m. Il faut cependant souligner que ces deux, voire trois constructions médiévales de la rue des

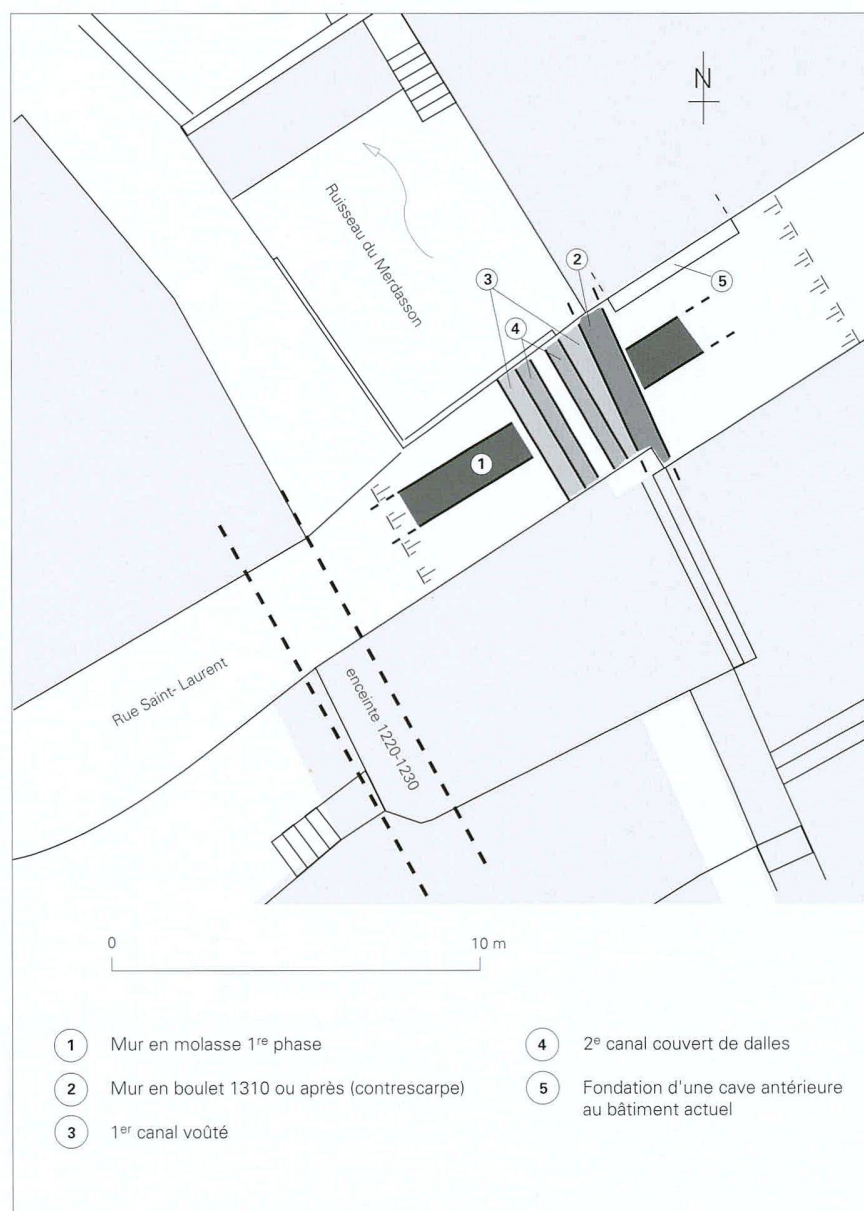


Fig. 8 Estavayer-le-Lac/Rue Saint-Laurent. Plan de situation avec indication des phases

Granges 6-8 sont, pour l'instant, les seuls bâtiments de cette époque connus dans le quartier de la Bâtiaz, avec quelques maisons contemporaines du rang de la rue du Four bordant le noyau urbain des années 1220-1230. Nos connaissances sont encore trop réduites pour que nous puissions saisir la genèse de ce quartier et surtout vérifier si les dimensions énoncées dans la charte ont bien été mises en œuvre. L'analyse du parcellaire actuel apportera assurément des compléments utiles, mais ne permettra pas nécessairement de vérifier si la réalisation du quartier de la Bâtiaz a pâti ou non de la grande peste. (gb, ck)

Estavayer-le-Lac 9

Rue Saint-Laurent MA, MOD

1184, 554 915 / 188 966 / 455 m

Suivi de chantier, fouille de sauvetage

Date de l'intervention: septembre 2010

Site nouveau

Le suivi des travaux d'adduction réalisés dans le cadre du réaménagement des abords immédiats de la Collégiale Saint-Laurent offrait l'occasion d'une première exploration du sous-sol de la partie la plus ancienne de la ville d'Estavayer-le-Lac, urbanisée entre 1220 et 1230.

Depuis l'intersection de la Grand-Rue et de l'impasse de la Motte-Châtel jusqu'à la hauteur de la maison n° 9 de la rue Saint-Laurent, le substrat naturel marneux et molassique apparaissait partout directement sous les revêtements modernes de la chaussée. Il ne subsistait aucun vestige d'une maison dont nous suspicions la présence en face de la cure (rue Saint-Laurent n° 7-9), ni de la première enceinte de la ville dont les restes étaient attendus à la hauteur du mur nord de la rue Saint-Laurent n° 9 (nous plaçons l'axe nord/sud parallèlement au lac, comme dans les textes médiévaux). C'est en fait la césure entre la partie la plus ancienne de la ville et le faubourg de la Bâtiaz (milieu du XIII^e siècle) qui a livré le plus d'éléments (fig. 8). Cette césure a pour origine le ruisseau du Merdasson qui longeait le flanc nord du noyau urbain puis passait entre les places Saint-Claude et de Moudon, avant de se jeter dans le lac.

A la hauteur de la rue Saint-Laurent, le lit du ruisseau, creusé dans le substrat marneux et molassique, atteignait une largeur d'une di-

zaine de mètres; la portion dégagée n'a pas permis de voir si ce lit était le fruit d'un aménagement ou s'il suivait simplement son tracé naturel. L'élément anthropique le plus ancien est un mur de moellons de molasse sur une semelle de boulets liés par un mortier beige, assez riche en gravier. D'une épaisseur de 1,10 m, il a été observé sur près de 9 m de longueur et semblait former un léger angle en son centre. Les sédiments qui s'y appuyaient de part et d'autre étaient argileux et riches en matières organiques, en particulier en amont. Ils trahissaient un terrain humide, ou tapisaient peut-être le fond d'une douve, le mur pouvant être interprété comme un barrage pour créer un plan d'eau face à l'une des portes de la ville ou simplement pour constituer une réserve d'eau; ce mur aurait alors également servi de support au pont qui franchissait le ruisseau et conduisait à la porte de la ville, une simple arcade en 1599 selon le panorama Hörttnr.

Suite à la démolition de ce premier mur et au comblement du lit du ruisseau, un autre mur a été dressé sur la contrescarpe du ravin, dans l'axe du mur mitoyen entre les maisons n° 4 et 6 de la rue et, en amont, de la ruelle-égout. Ce deuxième mur a été bâti en boulets et moellons de molasse, liés par un mortier plus fin que celui de la première phase de construction. Un pieu de chêne, daté de l'automne/hiver 1309/10 (LRD10/R6432), jouxtait ce deuxième mur. Il ne portait pas de trace de réutilisation et pourrait donc dater cette phase de construction, ce qui constituerait la preuve matérielle de l'implantation d'un faubourg entre le noyau urbain et le château de Chenaux, édifié à partir de 1285, avant la création du quartier de la Bâtiaz en 1338.

Ce deuxième mur a été en partie rogné lors de la construction d'un canal voûté, remplacé par la suite par une canalisation recouverte de dalles de grès. Ces deux égouts, légèrement désaxés par rapport au mur précédent et coupant la rue à angle droit, remontent manifestement à l'époque moderne, aux XVI^e-XVII^e siècles pour le premier et aux XVIII^e-XIX^e siècles pour le second.

Enfin, au nord du mur de 1309/10, sous la façade est de la maison de la place Saint-Laurent n° 1, est apparu le mur de moellons de

grès d'une cave antérieure au bâtiment actuel. D'une largeur hors œuvre limitée à 4 m, cette cave est peut-être contemporaine du premier canal, mais la fosse de construction n'a livré que des fragments de tuiles qui n'apportent pas d'indice de datation précis. (gb, ck)

Frasses 10 Le Grassy

1225, 556 240 / 185 910 / 475 m

Sondage

Date de l'intervention: 16.03.2010

Au sud du village de Frasses, le ruisseau de l'Arignon effectue un double méandre qui lui permet de contourner un relief surplombant de près de 6 m le bassin environnant. Cette particularité topographique ainsi que le contexte archéologique local (présence d'une tombe romaine isolée et de plusieurs habitats protohistoriques dans les proches environs), ont incité le Service archéologique à réaliser une modeste campagne d'évaluation à l'emplacement d'une habitation familiale dont la construction était projetée sur le point culminant de la butte.

Deux tranchées, larges de 1,60 m et longues de 5 m, ont été creusées à la pelle mécanique. Elles présentaient une séquence stratigraphique homogène, constituée d'une couverture humique d'environ 15 cm d'épaisseur, recouvrant une matrice sablonneuse stérile.

Plusieurs traces parallèles et rectilignes, orientées est/ouest, ont été repérées dans le sédiment jaunâtre à environ 30 cm de profondeur. Elles ont probablement été creusées par le soc d'une charrue.

Le relief particulièrement marqué de la butte pourrait avoir favorisé l'érosion des couches archéologiques que l'on s'attendait à mettre au jour à cet endroit. (sm, mr)

Freiburg 11 ehem. Augustinerkloster, Kirche St. Moritz MA, MOD

1185, 579 240 / 183 760 / 537 m

Geplante Bauuntersuchungen

Datum der Intervention: Januar und September-Oktober 2010

Bibliografie: M. Strub, *La Ville de Fribourg: les monuments religieux I* (MAH 36; canton de Fribourg II), Bâle 1956, 247-315; S. Gasser, *Die Kathedralen von Lausanne und Genf und ihre Nachfolge. Früh- und hochgotische Archi-*

tektur in der Westschweiz (1170-1350), Berlin 2004, 253-262 und 336-337; D. Heinzelmann, «Ausgrabungen und Bauuntersuchungen im Freiburger Augustinerkloster», *FHA* 12, 2010, 108-125; *JbAS* 93, 2010, 271-272.

Sakralbau

Die im Jahr 2009 begonnenen Bauuntersuchungen in den Konventsbauten des ehemaligen Augustinerklosters und der zugehörigen Kirche wurden 2010 fortgesetzt und konzentrierten sich auf die südlichen Anbauten der Alten Sakristei, den Dachraum der Kirche und Mauersondierungen im Erd- und in den Untergeschossen der Konventsbauten.

Untersuchungen in der Alten Sakristei im Winkel zwischen Chor und Südseitenschiff konnten die relative Chronologie dieser Anbauten und ihre späteren Veränderungen klären und zeigen, dass beide Bauteile erst in spätgotischer Zeit errichtet wurden (vgl. *FHA* 12, 2010).

Eine Isolierung oberhalb der Gewölbe der Kirche gab Möglichkeit zur Untersuchung der oberen Mauerpartien und des Dachwerks der Kirche. Die über den Gewölben sichtbaren, zum ehemals flach gedeckten gotischen Bau gehörenden Mauerzonen weisen bis auf eine einheitliche Höhe Reste farbiger Wandmalerei auf. Oberhalb davon scheint das Chormauerwerk 1781-83 in Zusammenhang mit dem Einzug der Gewölbe und der Erneuerung des Dachwerks um zirka 0,55 m erneuert oder erhöht worden zu sein. Auf dieser Höhe wurde bei der Neuerrichtung des Dachwerks eine tieferliegende Balkenlage eingezogen, in der frühere Deckenbalken wieder verwendet wurden. Letztere stammen aus den Jahren 1344/45 bis 1348/49; da sie jedoch keine chronologische Reihe bilden und mit Balken von 1780/81 ergänzt wurden, und da der gotische Chorbau aufgrund einer überlieferten Weihe von fünf Altären im Jahr 1311 bereits fertiggestellt gewesen sein dürfte, könnten sie aus dem Dachwerk des gotischen Langhauses stammen und hier zweitverwendet worden sein. Sie machen daher einen Abschluss des gotischen Baus um die Mitte des 14. Jahrhunderts wahrscheinlich.

Das bestehende Dachwerk von Chor und Langhaus ist eine einheitliche Konstruktion, die laut Inschrift an einem Gesimsbalken aussen am

Chor 1783 errichtet wurde; das verwendete Holz wurde 1781/82 geschlagen (LRD10/R6437). Diese Daten stimmen mit der archivalisch überlieferten Ausführung der Gewölbe in den Jahren 1783-88 überein. Das Dachwerk ist ein Sparrendach mit Kehlbalken, liegendem Stuhl, Hängesäule und Windverbänden aus Andreaskreuzen. Die Verbindungen sind gezapft und geblattet, die Bundachsen durch römische Ziffern mittels Röteln markiert. Parallel dazu wurden an der nördlichen Aussenseite des Chores im Nordflügel des Konventsbaus erhaltene Steinmetzzeichen aufgenommen. Ebenfalls konnte das Mauerwerk der Südwand am Anschluss zwischen Chor und Langhaus untersucht und die bisher vermutete Bauabfolge verifiziert werden (vgl. *FHA* 12, 2010). Zusätzlich zu den bereits beobachteten Bauphasen war ein weiterer Bauabschnitt festzustellen, der vermutlich mit dem Bau des ehemaligen Lettners verbunden war. Neben einer eindeutigen Baufuge zwischen Langhaus und Chor finden sich am Mauerwerk des Langhauses erstmals Höhenmarkierungen, die hier aus römischen Ziffern und den älteren Punktmarkierungen bestehen, während die Innenseite der Westgiebelwand regelmässige Höhenmarkierungen aus römischen Ziffern aufweist.

Im Konventsbau wurden zur Vorbereitung des geplanten Umbaus zum Sitz des Kantonsgerichts erste Mauersondierungen zur Klärung des Baubestandes angelegt.

Weiterhin scheinen erste nähere Untersuchungen der gefassten Steinskulpturen aus der Mauerzusatzung zwischen Chor und Ostflügel der Konventsgebäude die Vermutung zu bekräftigen, dass sie Teil eines aufwendigen und reich verzierten spätgotischen Sakramentshauses waren (vgl. *FHA* 12, 2010, 121, Abb. 17). (dh)

Fribourg 11 Basilique Notre-Dame

MA, MOD

1185, 578 850 / 184 000 / 587 m

Analyse et fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: 15.02-28.08.2010 et 20.09-20.11.2010

Site culturel, chapelle urbaine

Les travaux réalisés à la basilique Notre-Dame, le plus ancien édifice religieux conservé en

élévation en ville de Fribourg, ont fait l'objet d'un suivi archéologique. La découverte du gisant gravé de Pierre Dives l'Ancien, décédé en 1285 probablement, constitue l'un des points forts de ces recherches archéologiques (voir «Actualités et Activités», 206-211). (gb)

Freiburg 11 Kathedrale

St. Nikolaus

MA, MOD

1185, 578 980 / 183 925 / 585 m

Geplante Bauuntersuchungen

Datum der Intervention: April, Juni-August und Oktober-November 2010

Bibliografie: *FHA* 11, 2009, 221 und *JbAS* 92, 2009, 323, mit früheren Literaturangaben; *FHA* 12, 2010, 163-164; I. Andrey, «Freiburger Retabel aus der Zeit von Hans Fries», in: V. Villiger – A. A. Schmid (Hrsg.), *Hans Fries, ein Maler an der Zeitenwende*, Zürich 2001, 82-86; S. Gasser, *Die Kathedralen von Lausanne und Genf und ihre Nachfolge: früh- und hochgotische Architektur in der Westschweiz (1170-1350)*, Berlin 2004, 272-290.

Sakralbau

Die diesjährigen Bauuntersuchungen im Zuge der seit mehreren Jahren andauernden Restaurierungsarbeiten betrafen das erste südliche Seitenschiffjoch von Osten mit der angrenzenden Kapelle, das dritte Westturmgeschoss und die westliche Orgelempore mit den umgebenden Wandbereichen; zudem wurden das Mittelschiffdachwerk und die oberen Mauerbereiche im Rahmen einer studentischen Übung analysiert.

Im ersten südlichen Seitenschiffjoch (Abb. 9) resultierten aus Putzreparatur und Reinigung Hinweise zur Baugeschichte: Der südliche Triumphbogenpfeiler, die Ostwand des Seitenschiffs, dessen ehemalige Südwand sowie die Scheidarkadenwand mit Triforium und Obergaden bildeten jeweils eigene Abschnitte, die durch klare Baufugen, teilweise auch durch bautechnische Details voneinander getrennt sind. Das südliche Seitenschiff war schmaler geplant und wurde in einem zweiten Schritt verbreitert, wie im Dachraum deutlich sichtbar ist. An der Südostecke befand sich noch kein ausspringender Strebpfeiler; diese treten erst zwischen den Seitenschiffjochen auf.

Die südlich anschliessende Seitenkapelle wurde 1515 von Peter Falck gegründet und zwischen

1515 und 1521 von Hans Felder d.J. errichtet. Das hierfür ausgebrochene Aussenmauerstück war mit einer Stärke von zirka 1,30 m an den seitlichen Mauerbereichen sowie im Dachraum festzustellen. Hinter dem Altarbild des seit 1875 dort befindlichen Sacré-Cœur-Altars trat die Öffnung zutage, die von der Kapelle in die östlich anschliessende Sakristei führte und gleichzeitig mit dem Kapellenbau angelegt wurde. Der für die Kapelle bezeugte Ölberg-Altar, dessen Holzreliefs kürzlich wohl identifiziert wurden (vgl. Andrey 2001), dürfte sich demnach neben diesem Durchgang befunden haben. Durch Erbschaft ging die Kapelle in den Besitz der Familie Praroman über, deren Familiengruft sich unter der Kapelle befindet und die im 19. Jahrhundert als Chorherrengruft umgewidmet wurde. An der südlichen Kapellenwand befinden sich Reste von Epitaph-Inschriften aus der Erstbelegungszeit, die sich auf Mitglieder der Familie des Wilhelm von Praroman, Enkel des Peter Falck, beziehen. Wilhelms Ehefrauen, Margaretha List († 1548), sowie Elisabeth Python sind auf einem Epitaph-Block genannt, der in der Traufzone der Kapelle wohl im 19. Jahrhundert zweitverbaut wurde (im Dachraum sichtbar). Im Zuge der Restaurierungsmassnahmen wurde die Gruft geöffnet. Die heute darin befindlichen Chorherren-Bestattungen belegen eine erneute Umbettung um die Mitte des 20. Jahrhunderts.

Zu Seiten des Altars an der Ostwand des Südseitenschiffs kamen Stifterinschriften («Hans von Lantten genannt Heidt Ritter 1579») mit Resten figürlicher Malerei zutage, die sich auf einen früheren Altar an dieser Stelle beziehen dürften. Hinter dem Altar bezeugt die Jahreszahl 1753 den Zeitpunkt seiner Entstehung. Die im Zuge der Reinigung der Innenwände des dritten Turmgeschosses erfolgte Bauanalyse wurde abgeschlossen (vgl. FHA 2010, 163). Die Restaurierung der Orgel und - damit einhergehend - diejenige der oberen Partien des westlichen Mittelschiffjochs ermöglichten Untersuchungen in diesem Bereich, bei der die einzelnen Bauabschnitte, technische Details und Steinmetzzeichen dokumentiert wurden. Im Rahmen einer studentischen Übung in Zusammenarbeit mit der ETH Zürich wurden Bauaufnahmen im Dachraum des Mittelschiffes angefertigt und das Dachwerk analysiert.

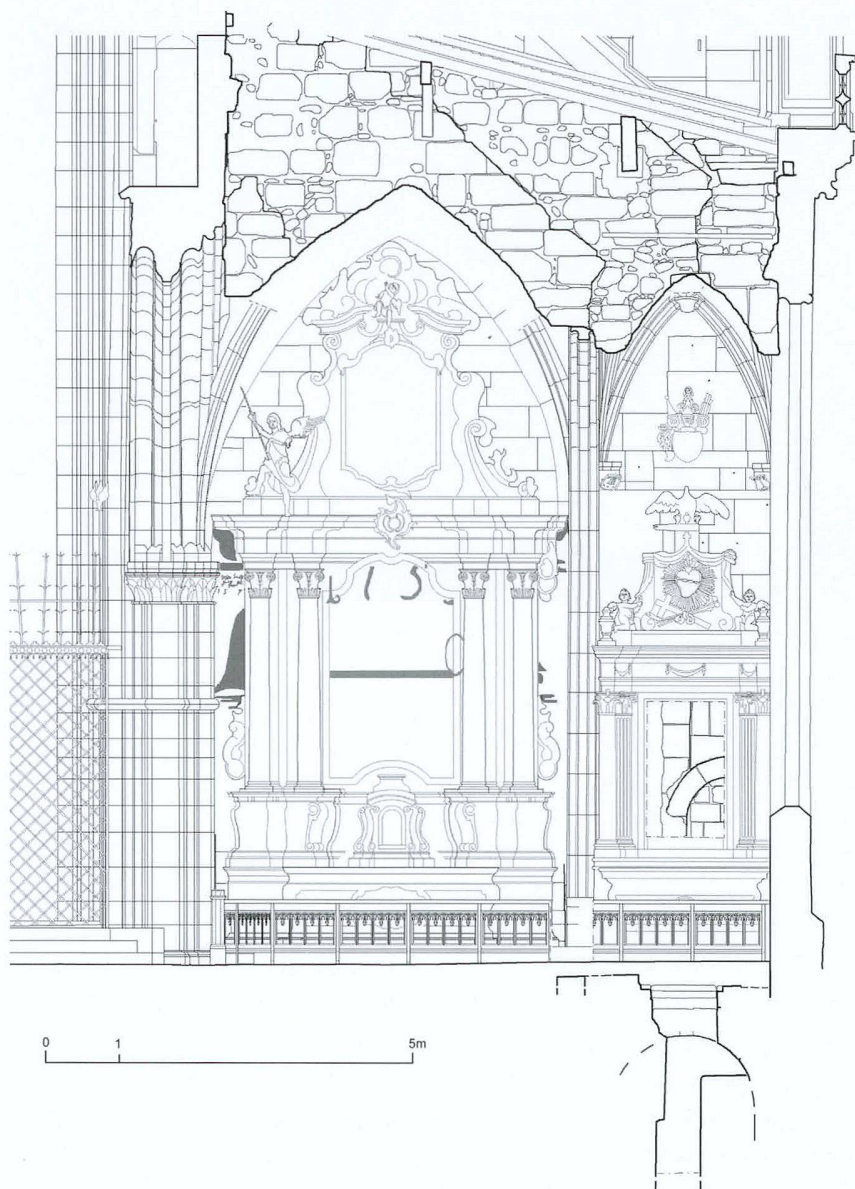


Abb. 9 Freiburg/Kathedrale St. Nikolaus. Ansicht der Ostwand des ersten südlichen Seitenschiffjochs und der ersten südlichen Seitenkapelle

Die hierbei festgestellten Abschnitte erlauben in Verbindung mit den oberen Mauerpartien eine weitgehende Rekonstruktion der Bauabfolge dieser Bereiche des gotischen Kathedralbaus. (dh)

Fribourg 11

Parc de la Poya

PRO, R, MOD, IND

1185, 578 650 / 185 050 / 610 m

Sondages

Date de l'intervention: juin 2010

Habitat?

Dans le cadre du projet de construction du pont de la Poya, une reconnaissance archéologique a été réalisée sur le tracé du futur pont, plus

précisément du côté ouest de la Sarine dans le parc de la Poya. La campagne de sondages mécaniques visait en fait à obtenir un diagnostic permettant de délimiter les éventuels périmètres archéologiques et de disposer ainsi des éléments autorisant l'établissement d'une planification pour les futures interventions archéologiques.

Le secteur concerné par l'emprise des travaux (surface d'environ 20'000 m²) correspond pour l'essentiel à une très vaste terrasse relativement plane. Au sud-est, le relief est toutefois plus prononcé puisque nous y trouvons les flancs d'une butte (Haute Croix) dont le sommet se situe hors emprise.



Fig. 10 Fribourg/Rue de Lausanne 12. Fenestration aveugle du 2^e étage, fin XIV^e-début XV^e siècle

Les découvertes archéologiques faites anciennement et récemment dans le secteur de la Poya rendaient indispensable une reconnaissance approfondie de la partie concernée par les futurs travaux. En effet, le secteur de la Poya et les terrasses qui bordent le versant occidental du canyon de la Sarine ont de longue date livré des vestiges appartenant à différentes périodes (céramiques gallo-romaines découvertes lors de la construction de la caserne de la Poya, céramiques protohistoriques mises au jour dans le secteur d'Agy, etc.).

La campagne de sondages mécaniques n'a malheureusement pas permis la découverte de nouveaux sites d'importance. Toutefois, la présence de quelques vestiges mobiliers (fragments de tuiles romaines et tessons de céramique protohistorique) tend à indiquer que le secteur n'a pas pour autant été complètement délaissé par nos ancêtres.

Dans l'un des sondages, un empiérement, dont la datation et la fonction demeurent pour l'instant hypothétiques, mérite d'être signalé. Enfoui à plus de 0,60 m de profondeur, il pourrait être relativement ancien.

Plusieurs anomalies sédimentaires ont également été observées. Elles correspondent pour l'essentiel à des chablis, c'est-à-dire des traces consécutives aux déracinements d'arbres. Présentant généralement des contours très irréguliers, elles se distinguaient clairement du sédiment morainique encaissant par leur rem-

plissage plus silteux et moins graveleux, ainsi que par la présence de paillettes de charbon de bois. Si leur datation n'a pas pu être établie, elles sont certainement à mettre en relation avec la création du parc. (mm, ld)

Fribourg 11

Rue des Forgerons 28

MA, MOD

1185, 579 450 / 183 800 / 530 m

Analyse programmée, fouille d'urgence

Date de l'intervention: juin-juillet 2010

Bibliographie: H. Schöpfer, *Fribourg: arts et monuments*, Fribourg 1981, 35; CAF 9, 2007, 277.

Habitat urbain

L'effondrement d'un mur de soutènement du jardin attenant à la maison de la rue des Forgerons 28 a impliqué des travaux d'urgence qui ont permis la mise au jour de deux bâtiments contigus à la construction actuelle, ainsi que d'une niche masquée par un placage du mur de soutènement (voir «Etudes», 172-189). (gb)

Fribourg 11

Rue de Lausanne 12

MA, MOD

1185, 578 740 / 183 895 / 590 m

Suivi de chantier, analyse ponctuelle

Date de l'intervention: mi-janvier-mi-février 2010

Bibliographie: H. Schöpfer, *Fribourg: arts et monuments*, Fribourg 1981, 42.

Habitat, maison urbaine

La transformation des niveaux supérieurs de cette maison du rang sud de la rue de Lau-

sanne offrait l'opportunité de réaliser les premières investigations dans l'unique immeuble de la rue doté de fenestrages aveugles médiévaux, et aussi le seul de la ville à en posséder sur trois étages. Les transformations du XX^e siècle n'ont laissé aucune trace des percements du rez-de-chaussée et les encadrements des fenêtres ont perdu la moitié inférieure de leurs remplages lors de leur agrandissement au XVIII^e ou au XIX^e siècle. Les premier et deuxième étages sont éclairés par deux triples fenêtres chacun, ces triplets côte à côte constituant de véritables claires-voies. Au troisième étage, la lumière est distribuée par deux baies géminées, un type d'ouverture qui trouve normalement sa place au deuxième étage dans les maisons moins hautes, ainsi que dans les rares maisons qui possédaient trois étages au Moyen Âge, comme celle de la rue de la Neuveville 46. Les motifs des fenestrages de la rue de Lausanne 12 trouvent des parallèles sur les façades des maisons de la rue de la Samaritaine 16 (1407) et 30, de la place du Petit-Saint-Jean 29 (1385), de la rue de la Palme 2, du Court-Chemin 16 ainsi que de la rue de la Neuveville 20 et 48 (1389). Ces comparaisons permettent de proposer, pour notre bâtiment, une fourchette chronologique comprise entre 1385 et 1407, que les datations dendrochronologiques des deux solives liées aux maçonneries devraient pouvoir préciser. Cette datation complètera le corpus chronologique des fenestrages aveugles de Fribourg. Ceux de la rue de Lausanne 12 s'en distinguent cependant par les motifs placés au centre des quadrilobes qui somment deux des six fenêtres du deuxième étage – une rosette (fig. 10) et un visage. De tels motifs disposés au centre des arcatures trouvent des parallèles en Bourgogne, de la fin du XII^e au XIV^e siècle, mais ils sont insérés dans des fenestrages aveugles beaucoup plus simples que ceux de Fribourg. Le linteau du portail sud du chœur de la collégiale Saint-Laurent à Estavayer-le-Lac, datant de la seconde moitié du XIV^e siècle, est le point de comparaison le plus proche. A l'intérieur de la maison de la rue de Lausanne 12, on retrouve la subdivision tripartite classique; la cage d'escalier n'occupe cependant plus la partie centrale mais elle a été déportée au sud lors de l'extension de la maison

en direction de la ruelle du Tilleul, avant 1582 ou 1606 selon les panoramas de Grégoire Sickinger et de Martin Martini. Suite à cette extension, l'immeuble atteint la profondeur de 27 m. Si les maçonneries ont pu être observées dans les combles, les solives l'ont été uniquement à l'emplacement de la trémie d'un nouvel escalier, deux des trois solives visibles dans l'ouverture étant liées au mur de molasse antérieur à la surélévation de la toiture liée à l'extension méridionale de la maison. (gb)

Fribourg 11

Rue de la Neuveville 12 MA, MOD

1185, 578 700 / 183 600 / 539 m

Fouille de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: 5-17.05.2010

Bibliographie: CAF 1, 1999, 61; G. Bourgarel, «Répertoire des formes», in: M. Maggetti (dir.), *La faïence de Fribourg* (1753-1844), Dijon 2007, cat. 2.3.3, 206.

Jardins urbains

L'apparition d'un mur lors des travaux d'excavation d'un nouveau bâtiment a amené l'entreprise Routes Modernes (M. Delley) et le bureau d'architecture BD Architekten (M. Güntert) à interrompre les travaux et à avvertir le Service archéologique, ce dont nous les remercions. Des sondages complémentaires ont confirmé la nécessité de fouiller les parties non touchées par les constructions des années 1960 (soit 300 m² environ; fig. 11), ce qui a pu se faire dans de bonnes conditions, un mois ayant été prévu par la Direction des travaux.

L'épaisseur des strates marquées par les activités humaines atteignait plus de 2 m, la terre végétale et les remblais du XX^e siècle représentant la moitié des apports sédimentaires. Ces couches récentes ont été évacuées à la pelle mécanique pour atteindre l'arase des murs et les niveaux plus anciens.

A la surface des alluvions de la Sarine, les premiers niveaux contenant des charbons de bois, des os d'animaux et quelques rares tessons sont manifestement aussi des apports alluvionnaires liés aux inondations périodiques. A partir des années 1360, la construction de l'enceinte a limité les dégâts dus aux crues, mais la muraille n'a pas toujours offert une protection suffisante, comme en 1444 lorsqu'une



Fig. 11 Fribourg/Rue de la Neuveville 12. Vue générale du site depuis le nord-ouest

portion du mur d'enceinte a été emportée par les flots. Les quelques tessons confirment ces apports d'alluvions postérieurs à la construction de l'enceinte. Ils prouvent également que les murs de clôture délimitant les parcelles en lanières à l'arrière des maisons de la rue de la Neuveville 12 sont apparus tardivement, après 1582 pour les plus anciens selon le panorama de Grégoire Sickinger. Les murs qui ont été découverts lors des fouilles n'étaient pas encore tous construits en 1606 d'après le panorama de Martin Martini. A ce moment-là, seule une clôture en bois avait été remplacée par un mur, pour autant que les deux panoramas restituent fidèlement ce genre de détails, ce qui n'est pas certain; en effet, deux des murs mis au jour sur une longueur de 20 à 30 m et délimitant une parcelle de 4 m de largeur n'y figurent pas. Leur construction à l'époque moderne est confirmée par des déchets de tannerie – une couche de chaux mêlée à des os d'animaux – qui s'y sont appuyés; rappelons que des cuves abandonnées dans le courant du XVII^e siècle ont été découvertes en 1998 sur la parcelle, à proximité de la façade arrière des constructions actuelles. Ces murs de clôture avaient disparu en 1878/79 en tous cas, mais probablement plus tôt, au milieu du XVIII^e siècle, suite à la construction de la chapelle de la Providence. Avant leur destruction, un bâtiment dont seul l'angle nord se trouvait dans

l'emprise du chantier a été dressé à l'extrémité sud de l'un de ces murs, probable pavillon de jardin ou remise. Les parcelles ont par la suite servi de jardin ou de verger, mais elles n'étaient plus dévolues à des activités artisanales ni utilisées comme zone de rejet.

Au XIX^e siècle, les abords de l'église et des bâtiments attenants ont été en partie pavés et des canaux d'évacuation des eaux avec leurs regards ont été implantés dans le sous-sol, proches de la surface. Le comblement de l'un de ces regards a livré un bel ensemble de céramiques du milieu ou de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il faut y noter la présence de vaisselle mouchetée et tachetée qui se distingue des productions de Bulle, dont l'atelier a été partiellement fouillé en 2007, mais aussi de celles découvertes à Berne. Ce constat souligne la popularité et la large diffusion de ce type de décors. A cette vaisselle de production locale ou régionale s'ajoutent des récipients en terre de pipe, en grès ou en faïence, qui montrent qu'à cette époque la vaisselle importée, souvent de loin, occupait une place toujours plus importante. (gb)

Fribourg 11

Rue de la Samaritaine 18 MA, MOD

1185 579 235 / 183 665 / 555 m

Suivi de chantier, observations

Date de l'intervention: juillet 2010

Bibliographie: H. Schöpfer, *Fribourg: arts et monuments*, Fribourg 1981, 31.

Habitat, maison urbaine

Après une importante campagne de travaux sans analyse archéologique en 1993, il nous a enfin été possible de procéder aux premières investigations dans cette importante maison de la vieille ville, voisine de la fameuse maison Reyff reconstruite en 1407.

D'une profondeur de 16 m par 7 m de largeur, cette demeure possède deux étages sur rez-de-chaussée ainsi qu'une cave sous la partie antérieure. Sa façade sur rue, un modèle du genre, est l'une des mieux conservées à Fribourg malgré un ravalement trop poussé (fig. 12). De gauche à droite, le rez-de-chaussée est percé de la porte principale en plein cintre, flanquée d'une arcade couverte d'un arc segmentaire richement mouluré (feuillure, gorge et tore dégagé par des grains d'orge), et de

l'accès à la cave. Le premier étage est généralement éclairé par une claire-voie formée de sept fenêtres aux encadrements moulurés d'une feuillure entre deux gorges retombant directement sur un cordon régnant profilé d'un bandeau sur un talon. Au deuxième étage, deux fenêtres à croisée prennent appui sur un cordon régnant identique à celui du premier; une corniche profilée d'un bandeau sur une large gorge couronne le tout pour recevoir les chevrons apparents de l'avant-toit, par l'intermédiaire d'une panne. Côté jardin, la façade est beaucoup plus sobre bien qu'elle soit également en pierre de taille. Ses ouvertures ont été davantage transformées: des percements primitifs, il ne subsiste qu'une fenêtre à croisée flanquée d'une porte au premier étage et, au deuxième, une baie géminée qui devait être accompagnée à gauche d'un triplet, transformé en fenêtre double. Les encadrements des fenêtres sont simplement profilés d'une feuillure et la porte d'un chanfrein. Celle-ci desservait une galerie qui conduisait au corps de bâtiment implanté en bordure de la Sarine,

au nu de la falaise. Ce bâtiment a été détruit dans le courant du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, mais ses vestiges sont encore visibles dans le mur de soutènement de l'actuel jardin. Les fenêtres d'un premier sous-sol surmontent une porte murée qui donnait accès à la berge et desservait peut-être un second niveau de sous-sol; les travaux de consolidation entrepris en 2006 n'ont pas permis de vérifier ce point. L'intérieur de la maison a malheureusement subi de lourdes transformations durant le XX^e siècle. Cependant, les éléments subsistants restent de précieux témoins de la qualité des aménagements, en particulier au premier étage, le plus touché par les dernières transformations. Malgré tout, la distribution primitive reste lisible et correspond au schéma usuel de la division tripartite en profondeur de la maison: au centre, la cuisine côté ouest, les escaliers à l'opposé, et les pièces habitables en façade, groupées par deux vu la largeur de la maison.

Côté rue, la cloison qui délimite une grande pièce au nord et une petite au sud appartient

au programme initial bien marqué en façade par la largeur plus importante du meneau à l'emplacement de la cloison. Ces deux pièces sont couvertes d'un plafond de madriers jointifs parallèles aux mitoyens, dont les joints sont masqués par des couvre-joints amortis par une frise d'arcatures aveugles de style gothique. Dans la pièce nord, un poêle était logé dans l'angle sud-ouest, raccordé au même conduit que l'âtre. Cette pièce était ornée d'un décor peint figuratif du XVI^e siècle, qui était vraisemblablement complet en 1903, au moment de sa découverte; seule une partie d'une scène de l'Adoration des Mages est encore visible aujourd'hui.

Au centre, l'emplacement initial de la cuisine a pu être déterminé grâce aux solives encore en place; par contre, la cage d'escalier a cédé la place aux sanitaires et a été déportée au sud-est en 1946. Dans cette partie donnant sur la cour, les plafonds n'ont pas reçu le beau décor des pièces principales donnant sur la rue, mais de simples solives équarries prenant leur ancrage dans les murs mitoyens. Une cloison en pans de bois hourdie de torchis sur un clayonnage de baguettes délimite deux pièces de tailles égales. Cette cloison est contemporaine des solives, l'ensemble remontant à la reconstruction de la maison dans son état actuel; les échantillons prélevés sur ces solives qui devaient être coupées pour le passage du nouvel escalier permettront de dater ce bâtiment. L'importance de la maison est encore relevée par les vestiges d'une scène de l'Annonciation de la seconde moitié du XV^e siècle, dont il ne subsiste plus que quelques lambeaux de couleur et un tracé préparatoire fortement retouché, probablement lors de la construction des escaliers actuels. Enfin, le percement de la trémie pour le nouvel escalier prévu dans la pièce sud-ouest a entraîné la découverte d'un intéressant lot de catelles de recouvrement, ornées d'un décor d'engobe dessinant des rangées de triangles juxtaposés que la glaçure plombifère fait ressortir en vert clair sur un fond vert foncé. Des catelles identiques ont été mises au jour à proximité de l'abbaye de la Maigrange; elles datent probablement du XVI^e ou du XVII^e siècle, voire éventuellement de la seconde moitié du XV^e siècle. Quant à la maison elle-même, elle remonte à la première moitié du XV^e siècle.



Fig. 12 Fribourg/Rue de la Samaritaine 18. Façade sur rue

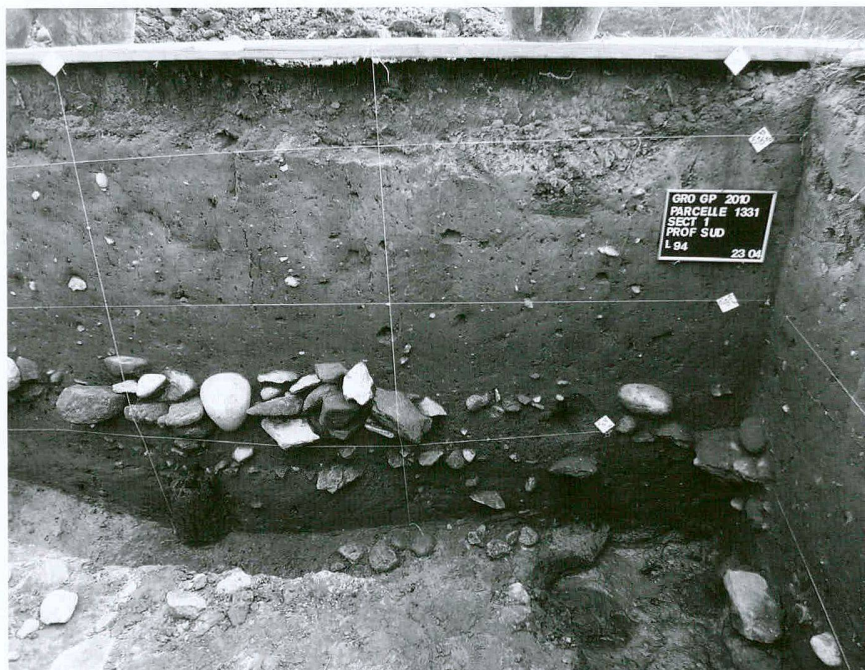


Fig. 13 Grolley/Au Gros Praz. Vue en coupe des deux empièvements successifs et de l'un des poteaux stabilisant le terrain en bordure de la dépression humide

cle, peut-être aux années 1440 – un plafond similaire à ceux des pièces sur rue a été daté de 1444 à la Grand-Rue 33. Comme les solives de la Samaritaine 18 ont été insérées après la construction du mur mitoyen ouest pour la Samaritaine 16 en 1407, la maison est donc postérieure à cette date. (gb)

Grolley 12 Au Gros Praz HMA

1185, 572 500 / 186 900 / 620 m

Fouille de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: avril 2010

Bibliographie: AAS 92, 2009, 324; CAF 11, 2009, 227.

Habitat

En 2008, différentes structures liées à un habitat avaient été mises au jour en bordure d'une zone humide dont la berge septentrionale était aménagée au moyen d'un important empièchement et de pieux, dont la datation ^{14}C (Ua-38059: 1343 $\pm$ 35 BP, 640-760 apr. J.-C. cal. 2 sigma) se situe aux VII^e-VIII^e siècles après J.-C. L'exploration d'une parcelle immédiatement à l'est a livré de nouveaux vestiges et a permis de mieux comprendre la relation entre les structures fossoyées, témoins d'une activité rurale, et l'empièchement bordant la zone humide.

Les structures apparaissent à 1,20 m de profondeur, dans le tiers inférieur d'une couche de limon sableux gris clair devenant plus cen-

dreuse et plus organique vers l'ouest. Elles entament pour la plupart le substrat naturel, un dépôt morainique remanié de sable graveleux compact jaunâtre. La couche qui renfermait les structures ne contenait que de rares tessons peu caractéristiques et quelques fragments de faune.

En bordure de la dépression humide, deux empièvements successifs ont été documentés (fig. 13). Le premier se présente sous la forme d'un arrangement lâche de galets et de blocs au sommet du substrat. Partiellement recouvert par un sédiment limoneux assez organique, il cède la place à un second radier plus dense, constitué d'un à plusieurs niveaux de galets et blocs d'origine morainique, qui s'épaissit vers le sud-ouest, en direction de la dépression. Les travaux de génie civil ont permis de documenter ce radier quelques mètres plus au sud; il n'apparaît plus que sous la forme d'un niveau de gros galets pris dans une matrice argilo-sableuse scellant une couche de tourbe.

Cinq poteaux plus ou moins bien conservés, d'un diamètre de 0,20-0,28 m, et un piquet apparaissent à la base des empièvements. L'extrémité des poteaux en bois blanc est aplatie ou légèrement biseautée. Un seul bois fait exception: il s'agit d'une souche de bouleau dont le tronc scié a fait office de poteau.

En amont des radiers, sept structures signalent vraisemblablement la présence d'un petit bâtiment. Il s'agit de deux «foyers» (diamètres respectifs: 0,40 et 0,80 m), dont le remplissage très cendré contenait des nodules de terre cuite, mais dont ni la paroi, ni le fond n'étaient rubéfiés. Les autres structures correspondent à des fosses peu profondes (0,10 à 0,30 m) au remplissage gris foncé, de forme circulaire (diamètre entre 0,40 et 0,85 m) ou, pour l'une d'elles, ovale (0,80 x 0,65 m), cette dernière présentant dans son remplissage un bloc vertical en position de calage.

En complément de la fouille, un sondage mécanique réalisé sur la parcelle adjacente orientale a fait apparaître plusieurs nouvelles structures fossoyées, dont deux fossés déjà repérés en 2008, et a permis de constater l'absence d'empièchement en bordure de la dépression, pourtant fortement marquée à cet endroit.

La poursuite en 2011, au gré de la construction de la zone à bâtir, des investigations archéologiques sur les parcelles situées à proximité immédiate devrait nous fournir des éléments supplémentaires pour comprendre la fonction et l'aménagement de ce site. (hvj, jm)

Muntelier 13 Weidweg

1165, 576 500 / 198 500 / 435 m

Sondierungen

Datum der Intervention: März 2010

Eine geplante Wohnüberbauung auf der ersten landeinwärts gelegenen Geländeterrasse gab Anlass zu archäologischen Untersuchungen, deren Ziel darin bestand, eine zirka 11'000 m² grosse Fläche in rund 300 m Entfernung zum südlichen Murtenseeufer zu dokumentieren. Insbesondere die Nähe zu den Seeuferstationen von Muntelier/Dorfmatte I, Platzbünden und Steinberg liess auf archäologische Spuren in diesem Bereich hoffen.

Entgegen jeder Erwartung ist die Bilanz dieser Sondierungskampagne eher mager ausgefallen. Die rund 15 Sondierschnitte, die auf der zu untersuchenden Parzelle angelegt wurden, erbrachten keinerlei Hinweise auf eine frühere Besiedlung in diesem Bereich.

Die Untersuchung eröffnete hingegen Einblicke in die geologischen Verhältnisse dieser Zone: zum Teil mächtige sandige Ablagerun-

gen wechseln sich mit mehr oder weniger ausgeprägten Torfschichten, tonig-siltigen Tassen und Kieslinsen ab. Dies zeigt, dass die heute weit von der Uferlinie entfernte Stelle einst im Einflussbereich von Sumpf und See lag. In einer Tiefe von 1,20 bis 1,50 m wurde der Ablauf unserer Arbeiten immer wieder durch das Ansteigen von Grundwasser unterbrochen, was häufig auch zu Profileinbrüchen führte. (mm)

Murten 14

Deutsche Kirchgasse 6

MOD

1165, 575 572 / 197 474 / 453 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Intervention: Juli und November 2010

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 197.

Wohnhaus

Die Instandsetzung des Gebäudes wurde durch Bauuntersuchungen begleitet. Das an der Nebengasse gelegene Haus bestand ursprünglich nur aus Erdgeschoss und einem Obergeschoss und wurde nach schriftlicher Überlieferung 1761 mit zwei Wohneinheiten errichtet. 1879 wurde ein zweites Obergeschoss

hinzugefügt. Wie die Bauuntersuchungen zeigten, wurde hierbei das ältere Dachwerk beibehalten und nur die äusseren Dachflächen mittels angesetzter Sparren angehoben (dendrochronologische Proben wurden noch nicht ausgewertet; LRD10/R6467PR). Partielle Freilegungen des Mauerwerks im Erdgeschoss lassen annehmen, dass Teile der Trennmauer zum nordöstlichen Nachbargebäude zu älterem Bestand gehören und in den Neubau integriert wurden.

Strassenseitig weist das Haus einen Keller mit Balkendecke auf. Im Erd- und ersten Obergeschoss sind Raumaufteilung sowie Elemente der bauzeitlichen Ausstattung erhalten. Die Küche befand sich jeweils in der Mitte des Gebäudes; rückwärtig ist ein Latrinenanbau angefügt. Das wohl zum ursprünglichen Bau gehörende Dachwerk ist ein einfaches Pfettendach und weist starke Schwärzung an Balken und Lattung auf. (dh)

Murten 14 Hauptgasse 6

MOD

1165, 575 481 / 197 475 / 453 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Intervention: September-Oktober 2010

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 174-176.

Wohn- und Geschäftshaus

Im Zuge von Sanierungsmassnahmen in den Obergeschossen des Hauptgebäudes konnten begleitende Bauuntersuchungen vorgenommen werden. Das aufgrund seiner Grösse und Gliederung auffallende Haus an der Hauptgasse wurde entsprechend dendrochronologischer Datierung um 1700/01 errichtet (LRD10/R6469). Es besteht aus Erd- und zwei Obergeschossen, gewölbtem Keller, Hof mit seitlicher Galerie und Treppenerschliessung sowie rückwärtigem Anbau. Das niedrigere dritte Obergeschoss entstand erst 1859 durch Anhebung der äusseren Dachflächen.

Die beiden bauzeitlichen Obergeschosse wiesen ursprünglich den gleichen Grundriss auf: Strassenseitig befanden sich drei Räume, von denen der mittlere breiter und mit Fachwerkwänden von den seitlichen getrennt war. Hofseitig lagen die Küche, ein weiterer Raum sowie ein Korridor, der sich in einer den Hof flankierenden Galerie fortsetzte. Galerie und

die daneben liegende Steintreppe erschliessen das Haus. Rückseitig mündet die Galerie in eine weitere Kammer, wo sich ursprünglich die Latrine befunden haben dürfte. Im Vorderhaus ist das erste Obergeschoss weitgehend entkernt, lediglich die durchgehende Deckenbalkenlage mit Ausnehmungen an der Stelle der früheren Zwischenwände und der hofseitige Raum mit Resten barocker Farbfassungen sind erhalten. Hingegen ist die ursprüngliche Aufteilung im zweiten Obergeschoss mit samt bauzeitlicher Ausstattung (Täfer, Türen, Fayence-Kachelofen usw.) noch weitgehend vorhanden.

Das im 19. Jahrhundert ausgebaute dritte Obergeschoss entspricht dem unteren Geschoss der ursprünglichen Dachkonstruktion. Auf Kehlbalckenlage wurden neue Sparren mit flacherer Neigung angesetzt; ansonsten ist das qualitätvolle Dachwerk von 1700/01 komplett und in gutem Zustand erhalten. Es handelt sich um ein Sparrendach mit zweifacher Kehlbalckenlage, einem liegenden Stuhl im ersten Dachgeschoss (in den Wänden des dritten Obergeschosses sichtbar) sowie stehenden Stühlen und Steigbändern im oberen Bereich. Die Verbindungen sind geblattet und gezapft. Die einzelnen Gespärre weisen eine durchgehende Nummerierung mit römischen Ziffern auf (sichtbar auf der Oberseite der Kehlbalcken); daneben folgen die drei Bundachsen einer eigenen Zählung (I-III). Fast jeder Balken der Bindergespärre ist systematisch mit der Ziffer und zusätzlichen Fähnchen, je nach Position im Gespärre, gekennzeichnet. Beidseits befand sich bereits ursprünglich ein Schopfwalm. Ein interessantes Detail ist ein gewendelter Kamin im Dachgeschoss, der sich von der Lage in der Zwischenwand des zweiten Obergeschosses mittels 90°-Drehung auf die Zwischenräume der Kehlbalcken ausrichtet (Abb. 14). (dh)

Murten 14

Hauptgasse 12-14

MA, MOD

1165, 575 498 / 197 486 / 453 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Intervention: Mai-Juni 2010

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 176.

Geschäftshaus

Die Sanierung der Dachdeckung der Gebäude



Abb. 14 Murten/Hauptgasse 6. Kamin im dritten Obergeschoss

war Anlass für eine Untersuchung der Dachgeschosse. Ursprünglich handelte es sich um zwei Parzellen. 1953 wurde in Nr. 12 ein Kaufhaus eingerichtet; seitdem wurden die Häuser innen miteinander verbunden und im Erd- und ersten Obergeschoss entkernt. Beide Gebäude weisen zwei Obergeschosse über dem Erdgeschoss sowie teilweise ausgebaute Dachräume unter angeschleppten Dachkonstruktionen auf. Das südwestliche Gebäude, Nr. 12, besitzt als eines von zwei Beispielen in Murten spitzbogige Arkaden wohl des 15. Jahrhunderts (vgl. Hauptgasse 37). Das Dachwerk entstand um 1507/08, wie dendrochronologische Untersuchungen ergaben (LRD10/R6389). Es besteht als Pfettendach, dessen Aussteifung in den beiden Binderachsen durch eine stehende Stuhlkonstruktion sowie annähernd sparrenparallele Streben erfolgt, die über Stuhlsäulen und Kehlbalken geblattet waren (nur partiell erhalten). Auch die übrigen Verbindungen sind geblattet und gezapft. Diese Konstruktion entspricht im Querschnitt ungefähr dem Typus des Dachwerks von Hauptgasse 2, das 1514/15 datiert ist. Umbaumaassnahmen sind für die Zeit um 1840 überliefert und dürften sich auf den Ausbau des unteren Dachgeschosses beziehen.

Haus Nr. 14 weist an der Nordostwand im rückwärtigen Bereich Fachwerk in zwei getrennt abgezimmerten schmalen Abschnitten auf. Der aussenliegende Bereich entstand bereits 1734/35 und könnte einer ersten Erweiterung entsprechen, während der innenliegende Abschnitt gleichzeitig mit dem Dachwerk 1738/39 entstanden ist und die archivalische Überlieferung eines Neubaus im Jahr 1739 bestätigt. Das Dachwerk von Nr. 14 ist ein einfaches Pfettendach, dessen Pfetten auf den Brandwänden aufliegen. Strassenseitig wurde auch dieses Dachwerk in jüngerer Zeit für den Ausbau und die Anbringung eines Vordaches im unteren Bereich angehoben und verlängert. (dh)

Murten 14

Hauptgasse 37

MA, MOD

1165, 575 541 / 197 557 / 453 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Intervention: Mai 2010

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II* (KDM 95; *Kanton Freiburg VI*), Basel 2000, 165-166.

Wohn- und Geschäftshaus

Im ehemaligen Hotel «Zum Weissen Kreuz» ermöglichte der Umbau der Dachgeschosse

zu Wohnungen vorbereitende Bauuntersuchungen. Das Anwesen besteht aus zwei Hausparzellen, die beide über dem Erdgeschoss je zwei Obergeschosse aufweisen.

Der südwestliche Hausteil besitzt noch spitzbogige Erdgeschossarkaden, die auf einen mittelalterlichen Kernbau schliessen lassen (einziges Beispiel neben Hauptgasse 12). Das kleinformatige, quer zur Fassade ausgerichtete Dachwerk entstand dendrochronologischer Datierung zufolge 1634/35 (LRD11/R6388). Es ist als Sparrendach mit Kehlbalken und liegendem Stuhl konstruiert (Abb. 15a). Charakteristisch sind kräftig dimensionierte Balken und markante Blattverbindungen, mit denen die Kopfbänder auf Stuhlsäulen und Spannriegel geblattet sind. Der heutige fassadenseitige Vollwalm ist eine spätere Veränderung: Abgeschnittene Balken sprechen für einen ehemaligen Fachwerkgiebel mit Aufzugsöffnung. Eine Aufschrift auf einem Balken mit der Jahresangabe 1806 könnte die Veränderung datieren. Die Zerrbalken beziehungsweise Deckenbalken des zweiten Obergeschosses liegen seitlich auf Streichbalken über Wandkonsolen auf. Die Balken sind reich profiliert und farblich gefasst, wobei Reste mindestens zweier Farbfassungen auf den Balken und der oberen Wandzone des zweiten Obergeschosses erhalten sind (Rotfassung, darüber Graufassung mit weisser Rankenmalerei; wegen abgehangener Decke nur von oben einsehbar). Rückwärtig wurde das Südwestgebäude 1727/28 um ein Geschoss aufgestockt.

Der nordöstliche Hausteil weist eine Baudatierung um 1685 auf (Innschrift auf Fenstersturz im ersten Obergeschoss), wobei die niedrigen Geschosshöhen und die Fenster des zweiten Obergeschosses auch hier bereits auf einen älteren Kern schliessen lassen. Das Dachwerk wurde offenbar 1557/58 errichtet (dendrochronologische Daten von 1552/53 und 1557/58). Es liegt, wie meist in Murten üblich, parallel zur Fassade und besteht als Pfettendach (Abb. 15b). Der Queraussteifung dienen stehende Stuhlkonstruktionen mit annähernd sparrenparallelen Schrägstreben, die vom Firstpfosten bis mindestens zu den Stuhlsäulen reichten (unten jeweils abgeschnitten). Alle Verbindungen sind geblattet und gezapft. In seinem Typus ist dieses Dachwerk mit denjenigen der

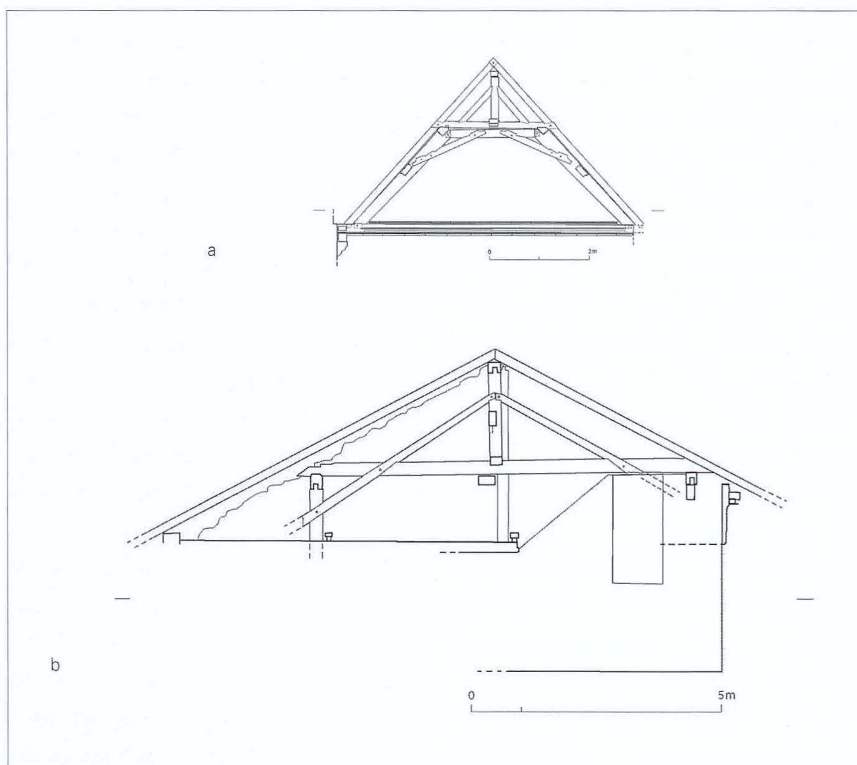


Abb. 15 Murten/Hauptgasse 37. Schnitte durch die Dachwerke des Südwest- (a) und des Nordostgebäudes (b)

Hauptgasse 2 und 12 verwandt, die beide im frühen 16. Jahrhundert entstanden sind. (dh)

Murten 14 Hauptgasse 45 MOD

1165, 575 566 / 197 577 / 453 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Intervention: März 2010

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 170-172.

Wohn- und Geschäftshaus

Die Sanierung der Dachdeckung des Gebäudes gab Anlass zu einer Untersuchung des Dachwerks. Es handelt sich um ein Pfettendach mit charakteristischer Längs- und Queraussteifung: Eine etwa mittig angeordnete Bundachse weist eine stehende Stuhlkonstruktion mit Steigbändern und Mittelposten unter der Firstpfette auf. In Längsrichtung dienen Langstreben, die V-förmig an Firstpfette und unteren Bereich des Mittelpostens angeblattet sind, der Stabilisierung. Alle Verbindungen sind geblattet und gezapft, mit jeweils versetzt angeordneten Blattsassen.

Gemäss dendrochronologischer Datierung (dendrochronologische Proben 1990 entnommen; aktualisierter Bericht: LRD10/R2615-A) entstand das Dachwerk gleichzeitig mit dem zweiten Obergeschoss 1583/84. Der untere Teil des Dachwerks erfuhr ab dem 18. Jahrhundert spätere Anhebungen und Verlängerungen im Zuge von Ausbau und Errichtung des Vordaches. (dh)

Murten 14 Pantschau NE

1165, 575 743 / 198 195 / 428 m

Geplante Tauchrettungsgrabung

Datum der Intervention: 22.02.-26.03.2010

Bibliografie: *FHA* 11, 2009, 230; *JbAS* 92, 2009, 272; *FHA* 12, 2010, 169; *JbAS* 93, 2010, 230.

Seeufersiedlung

Die bereits 2009 begonnene systematische taucharchäologische Untersuchung der Seeuferstation von Murten/Pantschau konnte 2010 abgeschlossen werden. Die von einer Equipe aus sechs Tauchern durchgeführte Grabung bestand darin, eine annähernd 3000 m² grosse Fläche mit Wasserstrahl zu reinigen, sämtliche Pfähle zeichnerisch aufzunehmen und diese zu beproben. Das Fehlen einer Kulturschicht ist auf die ausgeprägte Erosion an diesem südli-

chen Uferabschnitt des Murtensees zurückzuführen und hat mit der damit einhergehenden Fundarmut (Keramikscherben, Hirschgeweihfutter eines Beils, Beiklinge und Artefakte aus Silixgestein) die in einer Wassertiefe von 0,80 bis 3 m stattfindenden Arbeiten wesentlich vereinfacht.

Annähernd 600 neue Pfähle von meist geringem Durchmesser (zwischen 4 und 13 cm) wurden dokumentiert. Insgesamt beläuft sich der Gesamtbestand der an dieser Fundstelle erfassten Pfähle somit auf 750 Stück, wobei der Anteil der Eichenhölzer nur rund 40% beträgt.

Rund ein Viertel der Siedlung ist der natürlichen Erosion und den verschiedenen anthropogenen Eingriffen (Steingrundierungen, Kanalisierung) zum Opfer gefallen. Dennoch war es im Kanton Freiburg zum ersten Mal möglich, einen aussagekräftigen Grundriss einer Seeufersiedlung zu rekonstruieren.

Errichtet im 36. Jahrhundert v.Chr. (Jungneolithikum II oder spätes Cortaillod) zeichnet sich die Dorfanlage durch zwei parallel zum Seeufer ausgerichtete Reihen von Bauten aus, welche durch rund 20 m lange Wege miteinander verbunden sind. Landseitig erstrecken sich auf einer Länge von zirka 50 m neun (?) dicht aneinander gebaute Gebäude, denen alle daselbe Bauschema zugrunde zu liegen scheint: Es handelt sich um zweischiffige, 4,50 bis 5 m breite Pfostenbauten mit einer Mindestlänge von 10 m. Die seeseitige Häuserzeile scheint nur fünf bis sechs (?) Bauten zu umfassen; diese sind nicht nur kleiner als ihre landseitigen Gegenstücke, sondern weisen zwischen einander auch weitere Abstände auf. Schliesslich war das Dorfareal offenbar über zwei bis drei auf Doppelpfahleihen errichteten Wegen mit dem Festland verbunden.

Obwohl die dendrochronologische Analyse (erste Ergebnisse: LRD 3584/83-3580/79 bis 3575/74 v.Chr.) bezüglich der vorgeschlagenen Rekonstruktion noch abzuwarten ist, sei an dieser Stelle bereits darauf hingewiesen, dass das in Murten/Pantschau vorliegende Bebauungsmuster mit demjenigen der rund 180 Jahre später errichteten Uferstation von Sutz-Lattrigen/Riedstation BE (Bielersee) fast identisch ist. Somit liegt für die Dreiseenregion ein aussergewöhnliches Beispiel einer über

mindestens 200 Jahre reichenden Bautradition vor. (mm, rb)

Murten 14 Stadtmauer, Schimmelturm MA, MOD

1165, 575 584 / 197 447 / 453 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Bauuntersuchung: September-Oktober 2010

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 47-48.

Stadtbefestigung

Eine Restaurierung des Aussenmauerwerks des Schimmelturms und die Öffnung zweier zugesetzter Fenster im oberen Turmraum ermöglichten Bauuntersuchungen am Turm selbst und eine Überprüfung seines Verhältnisses zur angrenzenden Stadtmauer. Hierbei konnten die Bauphasen des Turmes sowie bautechnische Details dokumentiert werden (s. «Aktuelles und Tätigkeiten», 212-217). (dh)

Murten 14 Schlossgasse 16 MA, MOD

1165, 575 447, 197 466 / 453 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Intervention: Januar-Februar 2010

Bibliografie: H. Schöpfer, *Der Seebezirk II (KDM 95; Kanton Freiburg V)*, Basel 2000, 212.

Wohnhaus

Instandsetzungsarbeiten im Erd- und ersten Obergeschoss des insgesamt dreigeschossigen Gebäudes wurden durch Bauuntersuchungen vorbereitet. Das Haus ist rückwärtig an die Stadtmauer angebaut, die in diesem Bereich in den Jahren 1504/05 errichtet worden ist. Während die Innenwände und Zwischendecken umfangreich in den 1960er Jahren erneuert wurden, haben die Brandwände und die Fassade noch ihren historischen Bestand bewahrt. Die ältesten Befunde finden sich an der Westwand des strassenseitigen Raums im ersten Obergeschoss. Das Mauerwerk besteht hier aus eher kleinformatigem Molassequadermauerwerk mit Spuren von Oberflächenbearbeitung mittels Zahnfläche. Die Steine weisen stellenweise starke Brandrötung auf, einige Oberflächen sind durch Hitzeeinwirkung geborsten. Es handelt sich somit eindeutig um mittelalterliches Mauerwerk, das Spuren des Stadtbrandes im Jahr 1416 zeigen dürfte. Die an dieses Mauerwerk anstossende

Fassadenwand, in der sich kielbogenförmige Fenster- und Türöffnungen wohl des frühen 16. Jahrhunderts befinden, stellt bereits eine jüngere Bauphase dar. Die Fensterlaibungen tragen hier Wandmalerei mit Obstranken (u. a. Trauben, Birnen, Kirschen). Im Erdgeschoss hingegen datieren Sturzbalken über der fassadenseitigen Fensteröffnung in die Jahre 1419/20 und scheinen zu einer Erneuerung unmittelbar nach dem Stadtbrand 1416 zu gehören (LRD11/R6526).

Der rückwärtige Raum im ersten Obergeschoss beherbergte die Küche. An der Rückwand war das Mauerwerk der Stadtmauer teilweise sichtbar, das auch aussen im Zuge der parallel vorgenommenen Mauersanierung in diesem Abschnitt untersucht werden konnte. Es besteht hier aus grossformatigen Molassequadern mit Zangenlöchern. Im Bereich des Obergeschosses von Schlossgasse 16 trat neben einem jüngeren Fenster eine weitere, später zugesetzte Öffnung zutage, die nachträglich in die Mauer eingebrochen wurde. Bei ihrer hohen, schmalen Form handelte es sich wohl um ein kleines Fenster, das aufgrund einer unteren Ausrundung vielleicht aber auch als Ausgussöffnung gedient hat. (dh)

Murten 14 Segelboothafen

NE

1165, 575 160 / 197 540 / 428 m

Geplante Tauchrettungsgrabung

Datum der Intervention: 11.01.-19.02.2010

Bibliografie: C. Muller, «Les Stations lacustres du Lac de Morat», *Annales fribourgeoises* I.4, 1913,158; H. Schwab, *Jungsteinzeitliche Fundstellen im Kanton Freiburg (Schriften zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 16)*, Basel 1971; Ch. Pugin – P. Corboud, *Inventaire et étude des stations littorales de la rive fribourgeoise du lac de Morat*, unveröffentlichter interner Bericht AAFR, 2001.

Seeufersiedlung

Aufgrund der akuten Erosionsgefahr, die Joachim Königer 2009 für einen Teilbereich der Seeuferstation von Murten/Segelboothafen festgestellt hat und die einen von Nordost nach Südwest verlaufenden 35 m langen und zirka 5 m breiten Streifen bedroht, wurde für 2010 eine Rettungskampagne beschlossen. Der Grabungsbereich erstreckte sich über eine Fläche von 350 m², wobei die durch Ero-



Abb. 16 Murten/Segelboothafen. Einmessen der Pfähle in der von der Erosion betroffenen Zone

sion gefährdete Zone nur wenig überschritten wurde.

Zur Erläuterung sei an zwei Punkte erinnert:

- das Uferdorf war während des letzten Viertels des 19. Jahrhunderts Gegenstand einer intensiven, mehr oder weniger systematischen Fundausbeutung. Das hierbei zu Tage geförderte reichhaltige Fundinventar gehörte laut Auskunft verschiedener Autoren hauptsächlich dem Endneolithikum an.

- Beobachtungen, die Pierre Corboud im Jahre 2000 und J. Königer im Jahre 2009 gemacht haben, sprechen für das Vorhandensein einer zwar dünnen, aber noch intakten archäologischen Schicht, die Fundobjekte und Pfähle enthält.

Das im Jahre 2010 untersuchte Gelände brachte nur stark ausgewaschene Überreste von organischen Schichten zu Tage. Der daraus erschlossene Fundstoff (Beilklingen, Silexartefakte, Mahlsteine, Keramikscherben und Faunareste) stellt einen indirekten Beleg für eine neuerliche Zunahme der Erosionsaktivitäten in dieser Zone dar. Annähernd 650 Pfähle wurden erfasst, zeichnerisch aufgenommen und beprobt (Abb. 16). Mit 129 Individuen machen die Eichenpfähle einen Anteil von 20% am Gesamtbestand aus. Ihre Durchmesser schwanken in der Regel zwischen 6 und 13 cm, ein halbes Dutzend weist dagegen Durchmesser um die 30 cm auf.

Weil die Ergebnisse der Dendrochronologie

noch ausstehen, ist bisher einzig die Analyse der archäologischen Funde in der Lage, uns einige Untersuchungsansätze zu bieten.

Der grösste Teil des typochronologisch aussagekräftigen Fundmaterials aus der Grabungskampagne 2010 ist, im Gegensatz zu den Aussagen der früheren Forscher, zweifellos dem Jungneolithikum zuzurechnen. Zu erwähnen ist insbesondere eine ansehnliche Reihe von knubbenverzierten Randscherben. Eindeutige Spuren, die für eine Besiedlung im Endneolithikum sprechen würden, fehlen stattdessen. Da die natürliche Erosion, aber auch die sich aus der unmittelbaren Nähe zum Hafen ergebenden Erosionsfaktoren ihr zerstörerisches Werk fortsetzen werden, ist ein wachsames Auge auf das weitere Geschick dieser Fundstelle mehr denn je vonnöten. (mm, rb)

Pont-en-Ogoz 15

Côte du Sappé

MOD

1205, 573 776 / 172 488 / 695 m

Découverte fortuite

Date de l'intervention: 29.03.2010

Trouvaille isolée

Une plaque de bronze doré a été découverte sur le sentier menant à l'île d'Ogoz, à côté d'une construction en ruine, vestige d'une probable fortification médiévale, tour ou poste de guet contrôlant l'accès à l'ancien bourg. Cette plaque, munie de trois rivets et terminée par une boucle, devait être fixée à une sangle

ou une ceinture. Cet élément de sellerie n'est pas un objet industriel, la découpe de la plaque tout comme la forme des rivets étant clairement issues d'un travail manuel, artisanal. Ces critères font remonter cet objet à l'époque moderne, voire à la fin du Moyen Âge. (gb)

Porsel 16 Champ Dessus HMA

1224, 556 220 / 161 530 / 852 m

Fouille de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: 6-28.05.2010

Site nouveau

Tombes

La nécropole de Porsel/Champ Dessus (fig. 17) a été mise au jour fortuitement lors de l'excavation du sous-sol d'une maison individuelle. Suite à la découverte d'ossements humains par un machiniste, l'architecte en charge du chantier a immédiatement averti le Service archéologique; afin de ne pas entraver la bonne marche du chantier de construction, la fouille de sauvetage mise sur pied dès l'annonce de la découverte a été menée très rapidement. Ce nouveau cimetière en terre veveysanne occupe un point remarquable du paysage. Il est en effet situé 400 m au nord de l'église actuelle, sur une étroite terrasse marquant l'extrémité de la crête de l'une des plus importantes collines qui surplombent l'actuelle localité. En outre, il est intéressant de signaler la présence, en contrebas et à moins de 300 m au nord-ouest, d'un petit établissement gallo-romain, découvert par prospection en 1990. D'après les données de terrain à disposition, la nécropole se développe sur une vingtaine de mètres de longueur pour une dizaine de mètres de largeur seulement. Compte tenu de l'érosion importante qui caractérise le haut de la butte, il n'est pas exclu qu'à l'origine son extension ait été plus importante. La fouille de 2010 a permis de dégager une trentaine de tombes, toutes des inhumations, mais orientées selon deux axes différents: alors qu'une moitié des sépultures est orientée nord/sud, donc tête au nord, l'autre épouse un axe ouest/est; ces deux orientations ne sont pas différenciées au sein du cimetière. Selon les premiers résultats de l'analyse anthropologique, il apparaît que les femmes, les hommes et les enfants sont représentés à parts presque égales et que toutes les tranches d'âge sont attestées.



Fig. 17 Porsel/Champ Dessus. Vue générale de la nécropole

Les fosses sépulcrales présentent la particularité d'avoir été creusées dans la molasse qui affleurerait et affleure encore sur presque toute la surface de la nécropole. Les plus grandes d'entre elles peuvent atteindre jusqu'à 2,50 x 1 m. Certaines fosses comportent divers aménagements internes, principalement des blocs de pierre ayant servi à caler des planches de coffres; quelques fragments de fibres du bois ont d'ailleurs été retrouvés dans l'une des sépultures. La position particulière de la plupart des squelettes (épaules relevées, jambes serrées, pieds tendus, etc.) indique que les corps avaient certainement été enveloppés dans des linceuls.

Une petite boucle de ceinture de forme ovale, retrouvée en position secondaire près d'un fémur, constitue le seul mobilier funéraire découvert dans la nécropole de Porsel. La datation du site s'appuie donc principalement sur le résultat d'une analyse radiocarbone réalisée

sur un fragment d'os humain, qui permet de placer l'utilisation de la nécropole entre 680 et 890 après J.-C., soit dans une fourchette chronologique assez large.

Cependant, la taille réduite de la nécropole, le faible nombre de tombes et l'absence de recoupements entre celles-ci plaident en faveur d'une utilisation de relativement brève durée, par une petite communauté résidant probablement non loin de là et dont l'habitat reste encore à découvrir. (mm, ld)

Posieux 17 Bois de la Rappaz LT, MA

1205, env. 600 m (coordonnées exactes non précisées)

Sondages manuels

Date de l'intervention: octobre 2010

Site nouveau

Atelier de verriers sous abri naturel

Dans le cadre du programme de recherches sur la fréquentation des abris naturels du

canton de Fribourg, nous avons entrepris, en 2009, d'élargir notre cadre d'étude aux gorges de la Glâne, affluent important de la Sarine entaillant également le substrat molassique, qui étaient en effet susceptibles de receler un certain nombre d'abris. Les nombreux sites archéologiques qui bordent cette rivière (habitats de hauteur fortifiés, nécropoles, etc.) constituaient un autre signe encourageant. Très rapidement, nos recherches avaient permis la découverte d'un premier abri au potentiel prometteur (fig. 18). Tout en longueur (env. 40 m) mais peu profond (de 2 à 3,50 m), il offrait une surface protégée au sol d'environ 150 m² et dominait d'une petite dizaine de mètres la rivière. Il s'ouvrait au nord-ouest et ne bénéficiait donc que d'un ensoleillement limité. La proximité de la Glâne et l'étroitesse de la vallée à cet endroit lui conféraient en outre une atmosphère plutôt sombre et fraîche.

Suite à ce premier repérage, des carottages à la tarière, puis l'ouverture de trois sondages manuels ont été réalisés.

Une lentille charbonneuse à la base du remplissage de l'abri peut être attribuée, sur la base d'une datation radiocarbone, à la période laténienne (Ua-41125: 2206±33 BP, 380-190 BC cal. 2 sigma). Le point fort de l'occupation est

sans conteste une intense activité artisanale qui remonte au XIV^e ou au XV^e siècle de notre ère (Ua-41126: 552±30 BP, 1300-1440 AD cal. 2 sigma). Cette activité se matérialisait par un fort impact sur le sédiment avec notamment une rubéfaction étendue sur plusieurs centimètres d'épaisseur. Nous avons également découvert des fragments de parois de fours, de nombreux déchets dont certains vitrifiés et quelques fragments de verre. L'ensemble des éléments recueillis atteste incontestablement qu'un atelier de verriers a été implanté au cœur de l'abri. L'intérêt de cette découverte est d'autant plus fort que les témoins de cette activité artisanale sont d'une part très rares dans la région et d'autre part totalement inédits dans un tel contexte.

Les raisons du choix de cet abri pour l'implantation d'une verrerie demeurent problématiques pour l'instant. La présence de sable en abondance, la proximité de la Glâne et l'obscurité relative du lieu constituent néanmoins autant d'explications possibles. Le fait que les verreries, grandes consommatrices en bois, ont très souvent été implantées au cœur des forêts où elles fonctionnaient quelques années seulement jusqu'à épuisement des coupes concédées, ce qu'attestent des exemples en Forêt-Noire ou dans le Jura, serait également une piste à suivre. (mm, Id, lk)

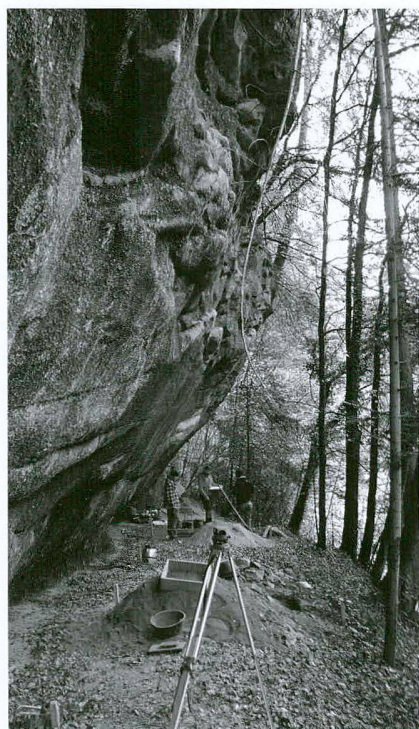


Fig. 18 Posieux/Bois de la Rappaz. Vue générale de l'abri

Riaz 18 La Condémine

1225, 570 850 / 165 900 / 750 m

Sondage

Date de l'intervention: octobre 2010

Habitat

Le secteur touché par les travaux se trouve 100 m au sud des premiers vestiges liés au complexe de la villa romaine de l'Étre, qui ont été partiellement fouillés dans le cadre de la construction de l'A12 en 1975.

L'intervention avait pour but de reconnaître l'extension vers le sud des vestiges rattachés aux ruraux de cette villa. Les huit sondages réalisés sur la parcelle (100 m²) sont négatifs. Sous la couche humifère actuelle qui mesurait en moyenne 30 cm d'épaisseur apparaissait, sur l'ensemble de la zone, un sable très graveleux, peu compact, gris, à galets et blocs entiers de tous calibres. Cette couche est interprétée comme des dépôts d'origine fluvio-glaciaire.

Aucun indice d'occupation des lieux, avant l'époque actuelle, n'a pu être observé. (hvj)

Romont 19 Collégiale MA, MOD

1204, 560 200 / 171 700 / 770 m

Analyse de bâtiment programmée

Date de l'intervention: avril et juin-juillet 2010

Bibliographie: AAS 93, 2010, 280-281; CAF 12, 2010, 170-171, avec bibliographie.

Edifice religieux

Les travaux de restauration du bas-côté sud qui ont débuté en 2009 ont donné au Service archéologique l'opportunité d'effectuer une analyse de cette partie de l'édifice. La succession des diverses étapes de construction de ce bas-côté érigé en travées entre 1344 et 1382 avait déjà en grande partie pu être observée en 2009. Les recherches de 2010 se sont principalement concentrées d'une part sur les zones situées entre le bas-côté sud et les chapelles accolées au narthex, au sud, d'autre part sur les combles surmontant le narthex et le bas-côté sud; c'est en effet là que se trouvaient des indices essentiels pour la compréhension de l'histoire de la construction.

Le petit local à voûte en berceau situé à l'ouest du bas-côté sud – son mur oriental se confond avec l'ancienne façade occidentale du bas-côté sud et il est délimité sur ses côtés sud et ouest par les murs de la chapelle sud-orientale du narthex érigée en 1407/08 (fig. 19) – a livré des informations importantes. Un petit tronçon de mur, dont le front occidental avait jadis été fait pour être visible et qui appartient encore certainement à la façade de l'édifice du XIII^e siècle, constitue la découverte la plus précoce. La façade occidentale du bas-côté sud, élevée au XIV^e siècle et qui bute contre la première façade, est percée d'une ouverture haut placée qui devait visiblement servir d'accès depuis l'extérieur à une éventuelle tribune. Le seuil d'entrée de cette porte se situe environ 2,60 m en dessus de l'actuel niveau de sol du bas-côté sud et son encadrement présente des marques de tâcherons bien conservées, tandis que seules les pierres de sa partie haute, visible dans les combles, portent des marques de hauteur d'assise.

A l'ouest, un contrefort soutenant le narthex érigé contre la façade est accolé au petit tronçon de mur du XIII^e siècle. Un bénitier en rela-

tion avec l'ouverture haut placée du bas-côté sud y était encastré. La chapelle sud-orientale du narthex (1407/08) a été annexée lors de la phase de construction suivante, mais en tenant encore compte de la porte haut placée; le mur oriental de la chapelle suit en effet approximativement l'alignement occidental du contrefort du narthex. C'est à ce moment que le petit local à voûte en berceau a pu être gagné sur la chapelle et qu'une porte légèrement surélevée a été installée dans son mur extérieur sud, garantissant ainsi l'accès à la tribune.

Ultérieurement, mais encore avant l'ajout de la chapelle sud-occidentale du narthex (1480-86), les murs du narthex ont été quelque peu surélevés, et c'est probablement en même temps que sa charpente fut refaite.

Par la suite enfin, mais à une période que nous ne saurions préciser, on abandonna visiblement définitivement le projet de l'aménagement d'une tribune dans cette zone, et on mura les deux portes surélevées qui auraient dû lui servir d'accès. (dh)

Rueyres-les-Prés 20 Sur le Pâquier R

1184, 560 350 / 189 800 / 464 m

Sondages

Date de l'intervention: 6.09.2010

Habitat

L'agrandissement de la halle de gymnastique au sud du village nous a incités à réaliser des sondages archéologiques sur la parcelle concernée. En effet, sur ce terrain formant une éminence dominant la plaine de la Broye, des prospections en 1988 avaient révélé la présence de tuiles romaines immédiatement au nord. D'autres vestiges importants avaient également été repérés en 1994 plus à l'ouest.

La zone sondée occupe une terrasse d'environ 70 m de large dans sa partie sud-ouest et marque une pente continue sur plus de 100 m vers le nord-est.

De manière générale, les sondages montrent une formation géologique simple et peu perturbée. Outre une fosse d'épierrement moderne, trois sondages ont révélé la présence de vestiges antiques, situés sur deux légères ruptures de pentes successives.

Dans la partie supérieure, un mur d'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est, large de 0,60 m, apparaissait directement sous l'humus, asso-

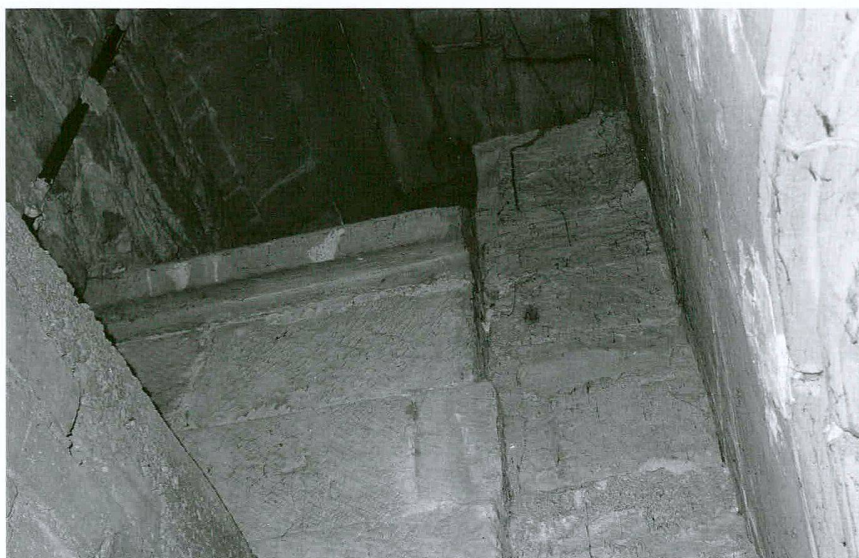


Abb. 19 Romont/Collégiale. Local situé entre le bas-côté sud et la chapelle sud-orientale du narthex avec des éléments de quatre phases de construction

cié à une couche d'enduits muraux étalée de part et d'autre de la maçonnerie. Certains enduits étaient encore en place sur le parement est. Le mortier porte des traces de lissage, mais aucune trace d'*intonaco*. Le mur est bordé par une structure circulaire (trou de poutre?) immédiatement en amont, à l'ouest.

A une trentaine de mètres en aval, une structure en creux orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est renferme un abondant mobilier archéologique (céramique, verre, fer, faune, monnaie) daté des I^{er}-II^e siècles après J.-C. En coupe, la structure présente une profondeur de 0,30 m et une paroi oblique du côté dégagé, à l'ouest.

Tous ces aménagements appartiennent manifestement à un établissement rural étendu, dont le centre de gravité doit se trouver quelques dizaines de mètres plus en amont.

(fs, jm)

Saint-Aubin 21 Sous Pendu R

1184, 565 490 / 193 680 / 450 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: août 2010

Trouvaille isolée

Suite à la découverte en 1998 de fragments de tuiles romaines, l'excavation d'une villa individuelle a fait l'objet d'un suivi archéologique. Dans la partie aval, à proximité du ruisseau du Gruon, un niveau de colluvions a livré de nombreux fragments de terre cuite. La présence, dans le profil amont, d'une possible structure de combustion signalée par une rubéfaction

en cuvette du terrain encaissant soutient l'hypothèse que l'établissement antique est à rechercher plus en amont. (jm)

St. Ursen 22 Tiletz MOD

1205, 583 473 / 181 370 / 740 m

Geplante Bauuntersuchung

Datum der Intervention: Oktober-November 2010

Hofstelle

Das aufgrund seines schlechten baulichen Erhaltungszustandes zum Abbruch vorgesehene Ofenhaus der Hofstelle Tiletz wurde vorgängig auf seine Baugeschichte hin untersucht. Drei Phasen lassen sich feststellen. Die ursprüngliche Anlage umfasst einen annähernd quadratischen tonnengewölbten Raum (zirka 6 m Länge), an dessen Nordseite sich ausserhalb des Gebäudes zwei Öfen anschlossen. Das Mauerwerk besteht an Ecken (nur an der Nordostecke erhalten), Tür und Fenster aus Molassequadern, ansonsten aus Mischmauerwerk. Die Öfen befanden sich auf höherem Niveau; der grössere (Dm. zirka 2,10 m) war etwa mittig angeordnet, der kleinere (Dm. zirka 1,10 m) lag seitlich davon. Vom grösseren sind nur die Öffnungsansätze und der Sandsteinboden weitgehend erhalten; der kleinere wurde nachträglich zugesetzt. Charakteristische Elemente sind ein Rundbogenportal und ein quadratisches Fenster mit in Schrägen auslaufendem Eckfalz, dessen Sturz die Jahreszahl 1556 als Inschrift trägt, was die Bauzeit die-

ses Kernbaus sein dürfte (Türsturz datiert nach 1532; vgl. dendrochronologisch ermittelte Daten LRD10/R6471).

In einer zweiten Bauphase scheinen die Öffnungen (zumindest der grössere) rückwärtig ummantelt und der Bau auf eine Gesamtlänge von 9,50 m erweitert worden zu sein. Für das Mauerwerk der Erweiterung wurden zahlreiche Sandsteine mit deutlichen Brandspuren wiederverwendet. Ein 1651/52 geschlagener Balken unterhalb der heutigen Dachkonstruktion könnte diese Bauphase datieren.

1720 wurde das Gebäude nach Osten auf eine Gesamtbreite von zirka 11 m vergrössert und erhielt ein über das ganze Gebäude reichendes neues Dachwerk mit darin abgeteilten Kammern (nur eine Kammer erhalten). Das Sparrendach mit liegendem Stuhl in fünf Bundachsen (mit Röteln aufgetragene Bundzeichen) weist einen Halbwalzm über offener Frontlaube auf. Eine Inschrift auf dem Türsturz zur Kammer nennt die Jahreszahl 1720 und vermutlich die Initialen des Zimmerers (MHM, vermutlich Hans Meuwly senior, nach J.-P. Anderegg, *Die Bauernhäuser des Kantons Freiburg I*, Basel 1979, 359). Das ermittelte Fälljahr der Dachbalken 1719/20 deckt sich mit der Inschrift. (dh)

Vallon 23 Les Chenalles et

Sur Dompierre

BR, R

1184, 563 260 / 191 820 / 440 m

Suivi de chantier et fouille programmée

Date de l'intervention: avril et juin-septembre 2010

Bibliographie: AAS 92, 2009, 313 et CAF 11, 2009, 234, avec bibliographie; AAS 93, 2010, 256; CAF 12, 2010, 172-173.

Habitat

Deux opérations archéologiques ont touché la villa romaine de Sur Dompierre. Au mois d'avril, la surveillance d'une tranchée pour la pose de drainages en aval du Musée romain de Vallon, au lieu-dit Les Chenalles, a permis de mettre en évidence la présence de vestiges sur plus d'une centaine de mètres au sud des trois bâtiments formant la zone d'habitation antique. Ces nouvelles découvertes soulignent l'ampleur du site. Vu la faible emprise des travaux, la nature des vestiges est difficile à caractériser. Des restes de maçon-

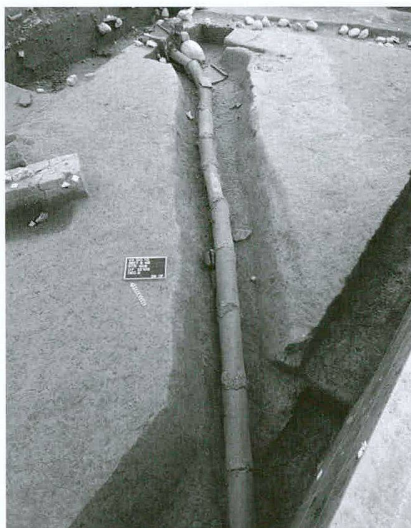


Fig. 20 Vallon/Sur Dompierre. Canalisation en imbrices réutilisant l'évacuation de la citerne (en haut)

neries (murs effondrés?) sont ponctuellement visibles, alternant avec des couches recelant du mobilier (céramique, métal). Une structure qui servait peut-être à la combustion (four en tuiles?) et un pavage évoquant une chaussée figurent également parmi les découvertes. La profondeur des vestiges (de 0,75 à 1,90 m selon les endroits), scellés par des sédiments très compacts, explique qu'ils n'aient jamais été repérés auparavant.

La fouille-école entreprise dans les jardins de la villa a permis de compléter les observations dans la cour méridionale. La proximité de la route cantonale ne permettra pas de pousser les investigations plus au sud. La séquence stratigraphique confirme les observations antérieures. Les premières traces d'occupation correspondent à un horizon recelant de la poterie de l'âge du Bronze, environ 0,50 m en dessous du terrain d'arrivée d'époque romaine. La dépression allongée mise au jour lors des trois campagnes précédentes est visible dans toute la largeur de la fouille et se prolonge même vers le sud. Désormais attestée sur plus de 17 m de long, elle prend la forme d'un petit «vallon», peut-être un bras fossile du Laret, dont les pentes auraient été (ré)aménagées par l'homme. En 2010, seul un petit fragment de bois mal conservé, en limite méridionale de la fouille, suggère la présence possible de nouveaux bois couchés hors emprise. Le vallon est toujours bordé de chaque côté par une palissade.

Si le dépotoir a livré, comme les années précédentes, un abondant mobilier, l'apport principal de cette campagne est l'étude du système d'évacuation d'eau de la citerne mise au jour l'an dernier. La paroi sud de celle-ci était percée d'une ouverture rectangulaire maçonnée, tapissée de *tegulae* sur le fond et les piédroits. La couverture, qui n'est pas conservée, devait également être constituée d'une tuile. L'évacuation se présente comme un fossé à l'air libre, évasé et peu profond. Sur le premier mètre, le fond du fossé est recouvert de deux *tegulae*, avant que la structure ne marque un coude vers le sud. Suivant ensuite un tracé rectiligne sur au moins une dizaine de mètres, le fossé recoupe le vallon, alors totalement comblé, et se prolonge hors de l'emprise de la fouille.

Ultérieurement, la citerne est démontée, alors qu'une canalisation en pierre traverse la fosse de récupération. Elle se prolonge jusqu'à l'extrémité de l'ancienne canalisation où elle se raccorde à une canalisation en *imbrices* superposées et liées au tuileau (fig. 20). Cette nouvelle évacuation est désormais une conduite fermée, remblayée au fond de l'ancien fossé. Comme pour les recherches précédentes, la campagne 2010 n'a pas permis de mettre en évidence de sol aménagé contemporain de l'établissement du III^e siècle. Par contre, des trous de poteau associés au mobilier (monnaies notamment) confirment l'extension de l'occupation de l'Antiquité tardive dans les jardins. (hv, jm)

Villeneuve 24 Vieux Saint-Jean MOD

1204, 556 290 / 177 190 / 484 m

Sondage

Date de l'intervention: septembre 2010

Site nouveau

Tombes

La mise à l'enquête de trois maisons individuelles dans le centre du village de Villeneuve nous a incités à procéder à la réalisation de sondages archéologiques préalables. La zone se trouve en effet à l'emplacement supposé d'un cimetière lié à l'ancienne chapelle dédiée à saint Jean, édifice aujourd'hui détruit mais dont l'existence est marquée par une croix surplombant la route cantonale.

La présence de plusieurs sépultures immédiatement au nord, détruites par négligence lors

de la construction récente d'une autre villa en 2009, laissait supposer une extension probable de la zone funéraire sur la parcelle adjacente. Présentant une très forte pente (25%), celle-ci est bordée au nord-est par la route communale montant vers la localité de Surpierre et au sud par un ancien passage. A l'ouest, une vaste étendue un peu moins pentue s'étire jusqu'au cordon forestier marquant les hauteurs de Villeneuve.

Les trois sondages mécaniques réalisés entre

les gabarits déjà implantés sont négatifs; les coupes révèlent un important colluvionnement laissant ponctuellement apparaître des restes de charbons de bois ou de bois décomposé (chablis?). Le cimetière lié à la chapelle se développait donc en réalité plutôt vers le nord-est, les tombes saccagées (dates ^{14}C : Ua 40699, 137 ± 30 BP, 1660-1950 AD cal. 2 sigma; Ua 40700, 94 ± 30 BP, 1680-1930 AD cal. 2 sigma) en marquant apparemment la bordure méridionale. (fs, jm)

PA	Paléolithique/Paläolithikum
ME	Mésolithique/Mesolithikum
NE	Néolithique/Neolithikum
PRO	Protohistoire/Vorgeschichte
BR	Age du Bronze/Bronzezeit
HA	Epoque de Hallstatt/Hallstattzeit
LT	Epoque de la Tène/Latènezeit
R	Epoque romaine/Römische Epoche
HMA	Haut Moyen Age/Frühmittelalter
MA	Moyen Age/Mittelalter
MOD	Epoque moderne/Neuzeit
IND	Indéterminé/Unsicher
-	Sondages négatifs/Negative Sondierungen